



EL-MENIAA
LA BATAILLE DE HASSI-SAKKA, UN HAUT FAIT D'ARMES DE LA RÉVOLUTION

P.9



LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)
CHAUD DERBY À ALGER, L'OA POUR CONFIRMER

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 17 OCTOBRE 2024 // N°926 // PRIX 20 DA

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE EN MAURITANIE

NOUVEL ÉLAN DANS LA COOPÉRATION MILITAIRE

P.3



SAHARA OCCIDENTAL

GUTERRES STIGMATISE L'IMMOBILISME DU MAKHZEN

P.2



ELLE VEILLE AU GRAIN

L'ANP DÉJOUÉ UNE TENTATIVE D'INTRODUCTION DE CINQ QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

P.16



POUR PERMETTRE AUX STRUCTURES DE SANTÉ DE RÉPONDRE À UN AFFLUX DE PATIENTS

LE NUMÉRIQUE INVESTIT LES SERVICES D'URGENCE DES HÔPITAUX

P.6



ALGÉRIE - INDE

NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION PLURIELLE

L'INDE, UN GÉANT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE SUR L'ÉCHIQUIER GÉOSTRATÉGIQUE ASIATIQUE AVEC LA CHINE, ET L'ALGÉRIE, UN DES PAYS ÉMERGENTS AFRICAINS AVEC SON INDUSTRIE PÉTROCHIMIQUE ET GAZIÈRE, SES EXTRAORDINAIRES RESSOURCES MINIÈRES DONT LES TERRES RARES, ONT MONTRÉ QU'ILS PEUVENT HISSEUR LEURS RELATIONS HISTORIQUES ET PLURIELLES À TOUS LES NIVEAUX DE LA COOPÉRATION.

Lire en page 3



A L'APPEL DE L'ALGÉRIE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ TIEN UNE RÉUNION D'URGENCE SUR LA SITUATION À GHAZA

L'ARMÉE D'OCCUPATION A ÉTENDU SA CAMPAGNE OFFENSIVE, QUALIFIÉE DE GÉNOCIDE À GHAZA ET AU LIBAN, Y COMPRIS DANS LA CAPITALE BEYROUTH, EN MENANT DES RAIDS AÉRIENS D'UNE VIOLENCE ET D'UNE INTENSITÉ SANS PRÉCÉDENT, AINSI QU'UNE INCURSION TERRESTRE DANS LE SUD DU PAYS.

Lire en page 4



SAHARA OCCIDENTAL

Guterres stigmatise l'immobilisme du Makhzen

Le secrétaire général de l'Onu Antonio Guterres avait soumis hier au Conseil de sécurité un rapport circonstancié sur l'évolution de la situation au Sahara Occidental, sur la base du rapport de son envoyé personnel Stafan de Mistura dans ce territoire non autonome.

A l'approche de l'échéance de la fin octobre, moment durant lequel le Conseil de sécurité de l'Onu doit décider de proroger ou non le mandat de la Mission des Nations Unies au Sahara Occidental (Minurso), les efforts Onusiens pour débloquer la situation restent de mise. De retour des camps de réfugiés Sahraouis où il a séjourné le 3 octobre dernier et où il a rencontré notamment le président sahraoui et SG du Front Polisario Brahim Ghali, Stafan de Mistura a présenté au SG de l'Onu un compte rendu sur la situation sur le terrain, après une tournée dans la région. Hier mercredi 16 octobre 2024, M. Antonio Guterres a ainsi présenté au Conseil de Sécurité de l'Onu son rapport basé sur les observations de son envoyé personnel au Sahara Occidental. "Soumis en application de la résolution 2703 (2023), par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2024 et m'a prié de lui présenter un rapport sur la situation au Sahara occidental avant la fin de la période couverte par le mandat, le présent rapport rend compte des faits nouveaux survenus depuis la publi-

cation, le 3 octobre 2023, de mon précédent rapport (S/2023/729) et décrit la situation sur le terrain, l'état d'avancement du processus politique concernant le Sahara occidental, l'application de la résolution 2703 (2023), les difficultés auxquelles se heurtent les opérations de la Mission et les mesures prises pour les surmonter." C'est ce qu'indique le SG de l'Onu dans son rapport qui souligne qu'au titre des "Faits nouveaux" "la situation au Sahara occidental a continué à se caractériser par des tensions et des hostilités de faible intensité entre le Maroc et le Front populaire pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Río de Oro (Front POLISARIO). Les progrès dans le processus politique sont restés difficiles, malgré les efforts assidus de mon envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura". Le SG de l'Onu, qui a mis en exergue la position hostile du makhzen à une solution politique basée sur un référendum d'autodétermination, a mis en avant la positions sahraoui : " le Front POLISARIO a réitéré son attachement à «une solution pacifique, juste et durable de la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, basée sur l'exercice



libre et démocratique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable, non négociable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance». Non sans revenir dans ce même rapport sur les appétits territoriaux et financiers du Makhzen qui veut s'accaparer les richesses du Sahara Occidental, le SG de l'Onu rappelle le discours du 10 mai 2024 du Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, qui a évoqué «les conséquences de l'expansionnisme et de l'agression» et appelé les forces armées du Front POLISARIO à «intensifier et faire progresser

la lutte armée». M. Antonio Guterres a également évoqué dans son rapport au Conseil de Sécurité la position inacceptable de la France lorsque Emmanuel Macron, avait affirmé le 9 juillet 2024 que pour la France, «l'autonomie sous souveraineté marocaine est le cadre dans lequel [la] question [du Sahara occidental] doit être résolue». Immédiatement après, rappelle également M. Guterres, le Front Polisario a publié une déclaration condamnant la décision française dans les «termes les plus forts» et indiquant que la lettre plaçait la France «dans

la même position que l'occupant» et la rendait «indésirable», «y compris sa participation à la Minurso». Par ailleurs, le SG de l'Onu mentionne dans ce rapport que la puissance occupante "a continué à intensifier le développement des infrastructures, des projets d'énergie renouvelable et des activités commerciales à l'ouest du mur de sable", avant d'informer que dans une lettre qu'il m'a adressée le 16 octobre 2023, le Front Polisario a réaffirmé une fois de plus qu'il n'accepterait pas «le fait accompli» dans le Territoire. **Mrouane Korso**

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Brahim Ghali rappelle la position du Front Polisario

Dans une lettre adressée au Secrétaire général (SG) de l'ONU, Ghali indique avoir pris note du rapport (S/2024/707) du SG des Nations unies sur la situation au Sahara occidental, en date du 1er octobre 2024 et qu'il souhaite prendre acte de sa position concernant plusieurs éléments contenus dans le rapport. Evoquant ses précédentes lettres envoyées respectivement le 18 octobre 2021, le 14 octobre 2022 et le 16 octobre 2023, le SG du Front Polisario souligne que ce sont les forces d'occupation marocaines qui ont violé le cessez-le-feu de 1991 et les accords militaires connexes, y compris l'Accord militaire n°1, le 13 novembre 2020, en attaquant des civils sahraouis dans la zone tampon d'El Guerguerat dans les territoires sahraouis libérés et en occupant illégalement une nouvelle partie du territoire sahraoui. Le chef du Front Polisario cite, aussi, le rapport du Secrétaire général (S/2021/843, par. 10) notant que le 6 novembre 2020, des hélicoptères de reconnaissance de la MINURSO ont observé l'arrivée d'une force militaire de l'Armée royale marocaine à environ 12 km au nord-est de Guerguerat dans la zone définie par l'accord militaire n°1 comme zone réglementée. Selon ce rapport, la force marocaine était composée d'environ 250 véhicules, dont beaucoup étaient équipés d'armes lourdes. Il ajoute que la Force de l'ONU a informé l'Armée royale marocaine que «l'accord militaire n°1 stipulait que de telles concentrations de forces dans cette zone constitueraient une violation et a donc exhorté l'armée à se retirer». Comme l'ont démontré les

événements du 13 novembre 2020, les forces d'occupation marocaines sont non seulement restées dans la zone réglementée en violation de l'accord militaire n°1, mais elles ont également envahi la bande tampon et utilisé la force militaire pour occuper illégalement une plus grande partie du territoire sahraoui, poursuit Brahim Ghali dans sa lettre. Le SG du Front Polisario cite aussi le rapport du Secrétaire général (S/2021/843, paragraphe 35), dans lequel Antonio Guterres indique que les forces d'occupation marocaines ont construit «un nouveau mur de sable d'environ 20 km de long à Guerguerat» et qu'ils ont consolidé leur présence sur quelque 40 km2 de terrain au niveau de la bande tampon Guerguerat. Toutes ces actions constituent une violation substantielle du cessez-le-feu de 1991 et des accords militaires connexes, conclut-il à ce sujet, rappelant que le SG de l'ONU avait écrit au roi du Maroc le 19 novembre 2020

l'exhortant à «faire preuve de la plus grande retenue pour éviter une nouvelle escalade». Cependant, le Maroc a répondu en déclarant avec défi que ses actions à Guerguerat étaient «irréversibles», rappelle-t-il. Le SG du Front Polisario rappelle aussi que les forces d'occupation marocaines utilisent tous types d'armes, y compris des véhicules aériens sans équipage pour tuer non seulement des dizaines de civils sahraouis, mais aussi des civils des pays voisins en transit par les territoires sahraouis libérés. Brahim Ghali souligne une fois de plus que le fait de prendre délibérément pour cible des civils et des biens de caractère civil constitue un crime de guerre conformément au Statut de la Cour pénale internationale (CPI). Il s'agit également d'une violation des règles du droit international humanitaire applicables dans les conflits armés internationaux, poursuit-il. «Le Maroc, l'État occupant, devrait donc être tenu responsable de

ses crimes continus au Sahara occidental», note-t-il. Pour dissimuler ses crimes de guerre et ses attaques contre des civils, indique le chef du Polisario, le Maroc tente d'induire en erreur le Secrétariat de l'ONU et le Conseil de sécurité en prétendant qu'à «14 reprises», son armée a déclaré avoir «observé des survols de ses unités par de petits avions de surveillance sans équipage» dans la zone d'Oum Dreyga. Il s'agit, selon lui, d'une «pure invention» car l'intention derrière cette insinuation est très claire. Il est bien connu, explique-t-il, que l'État occupant est celui qui a utilisé tous les types d'armes sophistiquées et meurtrières dans sa guerre globale contre le peuple sahraoui. Par conséquent, il tente de détourner l'attention de ses crimes de guerre mais il ne trompera personne dans cette tentative. Malgré la rupture du cessez-le-feu et des accords militaires connexes, le Front Polisario continue de collaborer avec la MINURSO à de nombreux niveaux, assure le représentant légitime du peuple sahraoui affirmant rester déterminé à «coopérer avec la Mission dans l'accomplissement de son mandat tel qu'établi par le Conseil de sécurité». Cependant, «comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, nous n'acceptons pas que les dirigeants civils et militaires de la MINURSO ne puissent rencontrer le Front Polisario en aucun endroit à l'intérieur des frontières du territoire par crainte de représailles de la part l'État occupant du Maroc et la poursuite de la politique de chantage de ce dernier sur cette question», souligne Ghali. **Y.B.**

Tabi reçoit le nouveau représentant permanent du CICR en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, hier, à Alger, le nouveau représentant permanent du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Algérie, M. Lorenzo Caraffi. Lors de la rencontre tenue au siège du ministère, «les deux parties ont passé en revue les étapes des relations historiques entre l'Algérie et le CICR, ainsi que leur état actuel», indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont également évoqué «les domaines de coopération avec le secteur de la justice, notamment ceux liés aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire». Dans ce cadre, «le représentant permanent du CICR a présenté le programme relatif aux missions de cette institution, élaboré pour la prochaine période», selon la même source.

ALGÉRIE-INDE

Nouvelle ère de coopération plurielle

Tous les clignotants sont désormais au vert : entre Alger et New Delhi, une nouvelle et prometteuse page, s'est ouverte à l'occasion de la visite en Algérie de la présidente indienne Droupadi Murmu, qui a mis en exergue toutes les potentialités politiques et économiques de la relation historique que les dirigeants des deux pays veulent développer et hisser à un très haut niveau.

C'est en tout cas l'impression générale qui s'est dégagée de la visite de travail de Mme Droupadi en Algérie et, également, les commentaires élogieux des délégations après la tenue du forum économique algéro-indien. Le nombre impressionnant et la qualité des hommes d'affaires et industriels indiens qui ont accompagné leur présidente à Alger est un signe révélateur que l'Inde veut désormais capitaliser ses relations politiques historiques avec l'Algérie pour les étendre à tous les secteurs de la coopération économique, dans les niches névralgiques de l'industrie pharmaceutique, la pétrochimie, la sidérurgie, mais également de la technologie spatiale, de transfert de technologie, et, surtout, dans le domaine de l'intelligence artificielle et ses extraordinaires débouchées et applications dans la recherche fondamentale. L'Inde, un géant économique et politique sur l'échiquier géostratégique asiatique avec la Chine, et l'Algérie, un des pays émergents africains avec son industrie pétrochimique et gazière, ses extraordinaires ressources minières dont les terres rares, ont montré qu'ils peuvent hisser leurs relations historiques et plurielles à tous les niveaux de la coopération : politique, économique, scientifique et technologique. Même dans le domaine de la Santé les deux pays ont déjà de solides partenariats, en particulier dans l'industrie pharmaceutique. C'est donc pour le renforcement de cette dense coopération bilatérale que s'est assigné à Alger la présidente de la République de l'Inde. Tous les sujets de cette coopération bilatérale ont été abordés, en premier lieu le dialogue politique sur nombre de dossiers internationaux d'intérêt commun et d'une brûlante actualité, mais il y avait l'autre grand volet important à assainir, celui des relations multilatérales où New Delhi joue un rôle important au sein des grands ensembles politiques et économiques dont le G20 ou les Brics. Cette embellie dans l'état des relations entre les deux pays a été d'ailleurs souli-



gnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui s'est félicité, lundi, des relations historiques entre l'Algérie et l'Inde, soulignant que les deux parties sont convenues de promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre les deux pays. S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec son homologue, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'issue de leurs entretiens tenus au siège de la présidence de la République, le président de la République a affirmé que l'Algérie et l'Inde «entretiennent des relations historiques fondées sur la solidarité, l'amitié et le

respect mutuel». Le Président de la République a expliqué qu'il avait eu avec son homologue indienne des «entretiens intenses» au cours desquels ils ont évoqué «la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ainsi que les questions régionales et internationales d'actualité». «Nous sommes convenus de promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde, de même qu'il sera procédé à la préparation de la prochaine session de la Commission mixte de coopération et de consultation politique ainsi que des rencontres d'hommes d'affaires au service des efforts de renforce-

ment des relations bilatérales». La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a confirmé quant à elle cette embellie des relations algéro-indiennes en affirmant : «J'ai exprimé au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le soutien continu de l'Inde à l'Algérie et nous nous sommes engagés à hisser nos relations à un niveau très élevé en mettant l'accent sur l'investissement.» Mme Droupadi Murmu a souligné d'autre part que la croissance accélérée de l'économie algérienne au cours de ces dernières années constituait une opportunité pour développer le partenariat économique entre les deux pays et

amorcer «une nouvelle ère» de coopération bilatérale dans différents domaines. Une déclaration qui confirme qu'à New Delhi les relations avec Alger sont en train d'être revues et formatées par rapport à un ensemble de questions géostratégiques internationales, régionales et économiques régionaux, comme le G20, le G7 et les BRICS au sein desquels l'Inde est devenue un acteur et un partenaire incontournable par rapport aux géants de la planète que sont la Chine, l'UE, la Russie et les Etats-Unis. Cette nouvelle donne dans les relations entre Alger et New Delhi, qui sera irriguée par les relations économiques et commerciales, a été en fait clairement exprimée par la présidente de l'Inde et le ministre du Commerce Tayeb Zitouni à la fin du forum d'affaires algéro-indien. C'est ainsi que Mme Murmu et M. Zitouni ont souligné «l'importance des relations économiques stratégiques entre les deux pays et la nécessité de travailler ensemble à leur renforcement à travers l'augmentation et la diversification des échanges commerciaux, ainsi que l'exploitation des opportunités d'investissement et de partenariat disponibles, notamment en encourageant les opérateurs économiques des deux pays à développer et à réaliser des projets rentables pour les deux parties». Bref, entre l'Algérie et l'Inde, c'est une nouvelle page de coopération bilatérale qui s'ouvre : autant pour développer le climat des affaires, les échanges dans les domaines de l'enseignement supérieur, le transfert de technologie, les Télécoms dont la téléphonie mobile, la Sidérurgie, l'industrie pharmaceutique, la formation de cadres, le transport et les technologies spatiales, qu'une position stratégique commune sur les questions politiques d'actualité. La visite de Mme Droupadi à Alger aura sans conteste débloqué le compteur des relations politiques historiques entre les deux pays, en faveur des deux peuples.

Merouane Korso

Tebboune s'entretient avec le président du Conseil présidentiel libyen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier, en tête à tête, avec le président du Conseil présidentiel libyen, M. Younes El Menfi, qui effectue une visite officielle en Algérie. Auparavant, M. Tebboune a réservé, au siège de la Présidence de la République, un accueil officiel au président du Conseil présidentiel libyen.

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE EN MAURITANIE

Nouvel élan dans la coopération militaire

En raison des menaces multiformes suscitées par l'instabilité au Sahel et par l'ingérence étrangère dans la région, l'Algérie et la Maurétanie s'attellent à renforcer ces derniers temps leur coopération et à approfondir leur dialogue sur les questions régionales et internationales, notamment celles liées à l'actualité. La visite officielle qu'effectue depuis lundi le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en Mauritanie, à l'invitation du Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées de la Mauritanie, rentre dans le cadre de cette volonté commune d'élever le niveau de la coopération militaire, économique et politique entre les

deux pays. Dans ses déclarations à l'occasion de cette visite, le Chef d'Etat-major de l'ANP, tout en mettant en exergue les liens fraternels qui unissent les deux pays, a souligné l'importance des opportunités qui s'offrent aux deux pays frères afin d'approfondir encore davantage leurs relations bilatérales. La situation chaotique au Sahel ou pullulent terrorisme, crime organisés, traite d'être humains et trafic de migrants, nécessite l'échange de renseignements et une coordination accrue entre les armées des deux pays afin de réduire des crimes transfrontaliers intermittents qui affectent la région. Et cette visite du Général d'Armée Saïd Chanegriha est annonciatrice de décisions communes qui se tradui-

ront à l'avenir par un mieux sécuritaire. Dans le contexte sensible actuel, l'axe Alger -Nouakchott peut jouer un rôle déterminant dans la gestion des défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien. La coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays dans un cadre bilatéral ou dans un cadre plus vaste comme celui du Comité d'Etat-major Opérationnel Conjoint (CEMOC) regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger et présidé actuellement par l'Algérie, ne peut être que bénéfique pour toute la région autant au plan sécuritaire qu'au plan économique. Car, il ne peut y avoir de dynamisme économique sans sécurité et sans stabilité. Depuis maintenant quatre ans, l'Algérie et la

Maurétanie affichent une réelle détermination à renforcer leur coopération bilatérale et à lui donner une étendue jamais atteinte jusque-là. Outre la coordination sécuritaire au niveau des frontières communes, la coopération dans le domaine de la formation militaire et de la défense aérienne et la coordination dans la sécurisation des projets stratégiques à l'exemple de la route reliant Tindouf à Zouerate, les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays ont connu ces derniers temps un regain appréciable et une filiale de l'Algerian Union Bank s'est même installée en Maurétanie. C'est dire la tendance crescendo que prennent les relations entre les deux pays.

Boualem B.

Le Conseil de sécurité tient une réunion d'urgence sur la situation à Ghaza

Lors d'une intervention précédente devant le Conseil de sécurité, le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies, M. Amar Bendjama, avait souligné la nécessité d'un cessez-le-feu « immédiat » à Ghaza et au Liban, en insistant sur l'importance de mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

L'Algérie a appelé hier à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies pour discuter de la situation dans la bande de Ghaza. Lors d'une intervention précédente devant le Conseil de sécurité, le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies, M. Amar Bendjama, avait souligné la nécessité d'un cessez-le-feu « immédiat » à Ghaza et au Liban, en insistant sur l'importance de mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Il a également rappelé que les résolutions du Conseil de sécurité interdisent formellement l'utilisation de la famine comme arme de guerre. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, reste une préoccupation majeure pour l'Algérie, qui continue de plaider pour une solution pacifique et durable. Selon M. Bendjama, l'entité sioniste cherche à « affamer les Palestiniens de Ghaza et à entraver l'aide humanitaire, engendrant ainsi une mort lente pour la population ». Cette déclaration fait suite à une escalade des blocus et des violences dans la région. Le bilan de l'agression récente dans la bande de Ghaza

s'est encore alourdi, avec désormais 42 344 martyrs et 99 013 blessés, la plupart étant des femmes et des enfants. Plainte du Liban contre l'entité sioniste devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin à l'agression. Le Ministère libanais des Affaires étrangères a déposé une nouvelle plainte contre l'entité sioniste auprès du Conseil de sécurité de l'ONU ce mercredi, demandant une condamnation de l'agression continue contre le Liban. Cette démarche fait suite aux récentes attaques de l'armée d'occupation israélienne menées contre le Liban du 3 au 14 octobre. Dans un communiqué officiel, le Ministère a appelé le Conseil de sécurité à « condamner l'hostilité persistante (de l'entité sioniste) contre le Liban et son peuple, ainsi que l'invasion de son territoire ». Cette nouvelle plainte vient renforcer les tensions entre les deux entités et souligne l'importance d'une intervention internationale pour garantir la sécurité et la stabilité de la région. Beyrouth en appelle au Conseil de sécurité de l'ONU pour « contraindre » l'entité sioniste « à pleinement mettre en œuvre



la résolution 1701 de l'ONU, à cesser immédiatement ses actes d'agression et à se retirer de tout le territoire libanais ». Le ministère libanais de la Santé a rapporté mardi que plus de 2 350 Libanais, principalement

des femmes et des enfants, ont perdu la vie depuis le début de l'agression sioniste le 8 octobre 2023.

L'armée d'occupation a étendu sa campagne offensive, qualifiée de « génocide » à Ghaza au

Liban, y compris la capitale Beyrouth, en menant des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent, ainsi qu'une incursion terrestre dans le sud du pays.

Aïda Mouni

SOUS LE FEU DES COMBATS

Les secouristes libanais défient l'adversité pour sauver des vies

La semaine dernière, le son strident de l'alerte a provoqué un frisson dans les veines d'Aya Wehbé. En tant que secouriste passionnée de 25 ans, elle savait que son quartier de Beyrouth était le théâtre des affrontements violents entre l'armée d'occupation sioniste et le Hezbollah. Pour la première fois, elle était appelée à intervenir dans sa propre communauté, une situation particulièrement bouleversante pour elle. « En voyant les décombres, j'ai réalisé que mes proches pourraient se trouver parmi les victimes », confie-t-elle, le regard empreint de tristesse. Membre dévouée de la Défense civile depuis 5 ans, elle a récemment intensifié ses heures de service à la caserne pour faire face à la montée des tensions. Les secouristes ont payé un lourd tribut depuis le début des échanges de tirs entre l'entité sioniste et le Hezbollah il y a un an. Selon un décompte de l'AFP, environ 120 d'entre eux ont perdu la vie et de nombreux autres ont été blessés. « Avec la guerre, nos missions ont complètement évolué par rapport à ce que nous faisons auparavant », constate la jeune femme aux cheveux nattés. Elle rejoint son équipe de pompiers et d'ambulanciers, prête à répondre à l'appel du devoir. D'un pas déterminé, ils se dirigent vers leur prochaine mission, unis dans leur engagement à sauver des vies malgré les défis et les dangers qui les guettent. Dans une petite pièce rudimentaire, plusieurs secouristes attendent avec impatience la prochaine alerte. Parmi eux, Wissam Qobeissi, un communicant du secteur privé qui s'interroge sur la pertinence de leur mission dans un pays en proie à la crise depuis 5 ans. Malgré le nombre

important de volontaires, les moyens restent limités, avec un manque criant de véhicules et d'équipements. Les secouristes se partagent même leurs gilets, faute de matériel adéquat. Les ressources de la Défense civile, composée de 8 000 secouristes, dont la moitié sont des bénévoles, proviennent principalement de dons de personnes et de fondations. Les équipements sont souvent usés et en mauvais état, et les réparations prennent un temps considérable. Malgré les efforts des volontaires, la situation reste précaire. La Défense civile dépend de l'Etat libanais, mais d'autres réseaux, tels que celui du Hezbollah, interviennent également en cas de besoin. Les secouristes du Hezbollah sont

régulièrement la cible de frappes sionistes en raison de leur implication dans les opérations de sauvetage. Aux confins du sud du Liban, à la frontière avec l'entité sioniste, les secouristes font face à une situation encore plus délicate. Les incendies causés par les tirs de roquettes et les tensions constantes les maintiennent en état d'alerte depuis une année entière. Naviguant à travers des terrains accidentés composés de collines, de vallons et de zones boisées, les secouristes doivent parfois parcourir de longues distances pour venir en aide à la population locale. Ces derniers jours, ils doivent également faire face aux affrontements entre les forces d'occupation israéliennes et les combattants du Hezbollah, ajoutant une

couche de danger supplémentaire à leur mission périlleuse. L'intervention des secouristes se trouve encore compliquée par les affrontements rapprochés qui mettent leur vie en danger. Dimanche dernier, plusieurs secouristes de la Croix-Rouge libanaise ont été blessés lors d'une frappe de l'armée d'occupation sioniste sur une maison où ils étaient intervenus de manière coordonnée avec la mission de l'ONU chargée de maintenir la paix entre l'entité sioniste et le Liban. Malgré ces dangers, la mission des secouristes se poursuit sans relâche. Equipés et déterminés, ils protègent la population locale et assurent un soutien vital dans des circonstances extrêmement difficiles.

Aïda Mouni

LES AE BRITANNIQUES LE DÉNONCENT

Insupportable, la situation humanitaire à Ghaza

Les AE britanniques jugent « insupportable » la situation humanitaire à Ghaza. Anneliese Dodds, ministre d'Etat chargée du développement au ministère britannique des Affaires étrangères (MAE), a jugé la situation humanitaire dans la bande de Ghaza, martyrisée par plus d'un an d'agression génocidaire sioniste, avait atteint un « niveau insupportable ».

Dans une déclaration et en réponse aux questions des députés du Parlement britannique concernant le développement de la situation au Moyen-Orient, la ministre Dodds a exprimé sa « préoccupation » concernant les conditions difficiles dans lesquelles vivent les personnes déplacées dans des zones supposées être « sûres » dans la bande

palestinienne. Et d'ajouter que « l'ensemble de l'enclave de Ghaza est confronté à une grave famine qui augmente de jour en jour, en plus du manque de services de base, d'eau potable, d'abris et de services de santé ». Une situation, qui, selon elle, « sera encore plus difficile pendant l'hiver ». Mme Dodds a souligné qu'il est « inacceptable » que l'occupant sioniste empêche l'entrée de l'aide à Ghaza, assiégée avant le 7 octobre 2023. L'agression génocidaire sioniste se poursuit depuis plus d'un an faisant plus de 42.000 martyrs, et près de 100.000 blessés, dont la majorité étant des enfants et des femmes, et des milliers de disparus sous les décombres. Cinq citoyens palestiniens sont tombés

en martyrs mercredi dans un bombardement de l'armée sioniste sur le quartier d'Al-Nasr, à l'ouest de la ville de Ghaza, ravagée par plus d'un an, a rapporté l'agence de presse Wafa. Des sources locales citées par Wafa ont indiqué que l'avion de l'armée de l'occupation a bombardé une maison de ce quartier, « faisant 5 martyrs et plusieurs blessés ».

Dans l'enclave palestinienne de Ghaza, l'agression sioniste se poursuit depuis le 7 octobre 2023 faisant plus de 42.000 martyrs, et près de 100.000 blessés, la majorité étant des enfants et des femmes, et des milliers de disparus sous les décombres des habitations bombardées par l'aviation sioniste.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE 7 décès et 19 blessés à Moghrar, Nâama



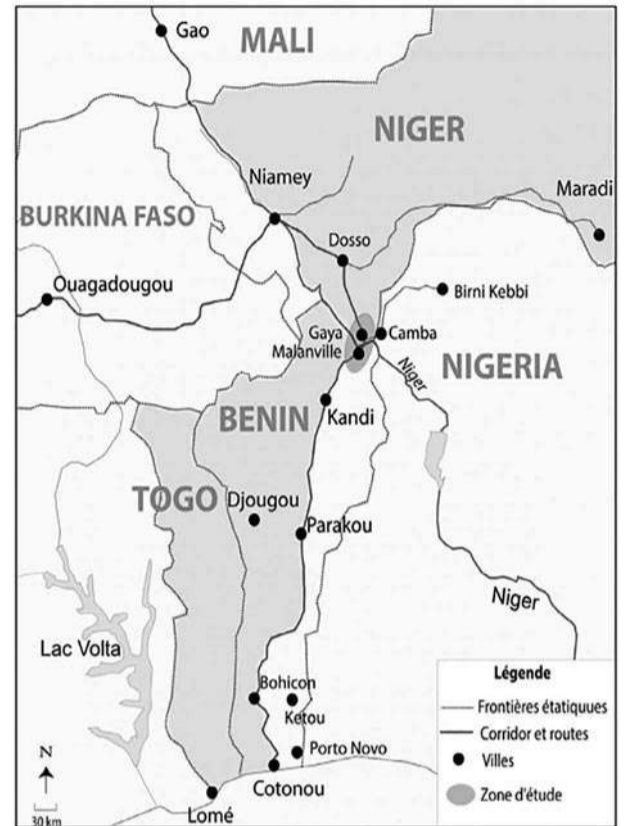
Sept personnes sont décédées et 19 autres ont été blessées dans l'accident de la circulation survenu mardi dans la commune de Moghrar (Nâama), ont indiqué les services de la Protection civile dans un bilan final. L'accident s'est produit à la suite d'un violent télescopage d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Bechar-Constantine, et un camion semi-remorque roulant en sens inverse, sur la RN6 au niveau du lieu-dit "Kariat Ammar".

Les dégâts provoqués au bus de transport ont rendu difficile l'opération de désincarcération des victimes décédées, lesquelles ont été transportées à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Ain Sefra, et les personnes blessées

ont été admises dans la même structure hospitalière, a fait savoir la Protection civile. La protection civile a mobilisé 35 agents de différents grades sous la supervision du directeur de wilaya Karim Benziane, en sus du déploiement de trois camions d'intervention et de six ambulances, selon la même source. Les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident. Le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, accompagné des autorités locales, s'est rendu sur le lieu de l'accident ainsi qu'à l'hôpital Mohamed Boudiaf, où il s'est enquis des conditions de prise en charge des victimes, selon les services de la wilaya.

Risque important de black-out au Niger, au Bénin et au Togo

Le Niger, le Bénin et le Togo risquent de se retrouver sans électricité à cause de leur dette pour l'électricité fournie par le Nigeria au premier trimestre de 2024. Le Nigeria les a avertis qu'il pourrait couper les livraisons en raison de leur dette totale de 5,79 millions de dollars pour l'électricité fournie au deuxième trimestre de 2024, a annoncé la Commission nigérienne de régulation de l'électricité (NERC). Selon un rapport de la NERC publié le 9 octobre, les entreprises concernées sont: la Société béninoise de l'énergie électrique (SBEE) qui a contracté des dettes auprès des sociétés nigérianes Transcorp et Paras; la Société nigérienne d'électricité (NIGELEC) qui est endettée sur l'accord signé avec la société nigérienne Mainstream Energy Solution; la Compagnie Énergie Électrique



du Togo (CEET) qui doit être fournie par la centrale nigérienne d'Odukpani.

AVEC À SON BORD 779 TOURISTES DE DIFFÉRENTES NATIONALITÉS Un bateau de croisière accoste au port d'Alger

L'entreprise gérante du port d'Alger, l'EPAL, a annoncé dans un communiqué l'arrivée d'un luxueux navire de croisière. Il s'agit du bateau de croisière MS Amara, arrivé en provenance d'Espagne avec à son bord 779 touristes de différentes nationalités. Un groupe de 449 touristes ont effectué une virée qui

les a mené du mémorial du martyr, au jardin d'essai d'Alger ainsi que vers la wilaya de Tipaza. Le reste des touristes sont restés à bord du navire MS Amara où ils étaient accompagnés par des guides touristiques. Le bateau croisière a quitté Alger dans la soirée à destination de l'Italie.

INCIDENTS DU STADE HAMLAOUI Les individus impliqués incarcérés

La Chambre pénale de la cour de Constantine a prononcé, lundi, des peines d'une à trois ans de prison ferme à l'encontre des individus impliqués dans les incidents et les dégradations dont le stade Chahid Hamlaoui avait été le théâtre le 3 juin dernier, selon un communiqué publié hier par le parquet. «Les peines d'emprisonnement prononcées sont accompagnées d'une interdiction d'accès aux

enceintes sportives pour une durée de 5 ans, applicable aussitôt après la libération des condamnés», indique la même source.

Pour rappel, le procureur de la République près le tribunal de Constantine avait ordonné la mise en détention de 37 individus à la suite des incidents survenus au stade Chahid Hamlaoui le 3 juin dernier, selon un communiqué publié par le parquet le 5 juin 2024.

Le plus grand musée du monde s'apprête à ouvrir ses portes en Egypte



Le Grand Musée égyptien de Gizeh, considéré comme le plus grand du monde grâce à son édifice de 90.000 m2 et son territoire de 50 hectares, va ouvrir pour un test le 16 octobre.

La plupart des salles sont prêtes, comme a pu le constater un correspondant de Sputnik. Le nouveau Grand Musée égyptien de Gizeh est prêt à accueillir des visiteurs pour un essai le 16 octobre, annonce un correspondant de Sputnik qui a pu visiter le musée ce mardi 15 octobre. À l'entrée du musée se trouve une statue du célèbre pharaon Ramsès II, de 11 mètres et de plus de 80 tonnes. Le monument a été transféré dans cet endroit en 2006.

Le marché de l'art algérien au cœur d'un débat à la Galerie Guessoum

La Galerie Guessoum organise une rencontre-débat sur le marché de l'art en Algérie. Cela constitue une belle occasion d'explorer les enjeux, les perspectives et les défis de ce marché. Quatre figures emblématiques de la scène artistique algérienne, Mustapha Nedjai, Karim Sergoua, Moncef Guita et Rachid Nacib, vont tenter de répondre à une question centrale : existe-t-il un véritable marché de

l'art en Algérie ? Organisé dans le cadre des rencontres proposées par la galerie Guessoum, cet événement s'annonce comme une occasion unique de discuter avec des professionnels et des passionnés d'art. Les participants pourront ainsi mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels est confronté le secteur artistique algérien. Au cours de ce débat, de nombreuses questions seront abordées :

quels sont les freins au développement d'un marché de l'art dynamique en Algérie ? Quelles sont les initiatives à mettre en œuvre pour soutenir les artistes et les acteurs du marché ? Comment valoriser l'art algérien ? Autant de questions qui seront au cœur des échanges. Ce débat s'inscrit dans un contexte où la scène artistique algérienne connaît de nombreux défis, notamment l'absence d'un

cadre juridique clair et la difficulté à valoriser les œuvres d'art algériennes. L'événement s'adresse à un large public. Les participants auront l'opportunité de poser leurs questions aux intervenants et de partager leurs réflexions. Le débat se tiendra le samedi 19 octobre 2024 à 15h00 à la Galerie Guessoum, située au 21 rue de Brazza, à Hydra (la colonne Voiron). L'entrée est libre.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

POUR PERMETTRE AUX STRUCTURES DE SANTÉ DE RÉPONDRE À UN AFFLUX DE PATIENTS

Le numérique investit les services d'urgence des hôpitaux

Le Directeur des systèmes d'information et de l'informatique au ministère de la Santé, Mouhoub Messaoudi, a annoncé hier la création d'une plateforme numérique dédiée à la gestion et à l'organisation de l'ensemble des services des urgences médicales au niveau national.

Il l'a fait lors d'une rencontre sur «la numérisation, les urgences médicales et la vaccination contre la diphtérie», qui a été rehaussée par la présence du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. M. Messaoudi a fait état de la création d'une plateforme numérique dédiée à la gestion et à l'organisation de l'ensemble des services des urgences et des salles d'attente au niveau national, et ce, dans le cadre du processus de transformation numérique engagé dans le secteur de la santé en Algérie.

Des étapes à suivre dans ce contexte

Il y a donc des étapes à franchir pour réaliser cet objectif de numérisation du secteur de la santé. M. Mouhoub Messaoudi a précisé, justement, que «Dans une première étape, il sera procédé, à travers cette plateforme, à l'organisation des files d'attente et au classement des patients selon le degré de gravité des cas, outre la numérisation du parcours du patient au sein de ces services». En outre, le même responsable fait remarquer que «le médecin peut demander un bilan ou un acte médical par voie électronique, et recevoir les résultats via cette plateforme, sans oublier la possibilité de numériser les prescriptions et ordonnances médicales».

Quant à la seconde étape, elle concerne «l'utilisation du dossier médical électronique au sein des services de santé». Dans l'ordre d'idée de l'utilisation du dossier médical électronique, M. Messaoudi a fait état de «l'élaboration et de la mise en place d'un système au niveau de la majorité des établissements de santé, parallèlement au lancement des projets de réalisation du réseau (LAN), en vue de relier tous les services de santé dans chaque établissement sanitaire».

Des sessions hebdomadaires à assurer

Le Directeur des systèmes d'information et de l'informatique au ministère de la Santé, Mouhoub Messaoudi, a bien évoqué «la programmation de sessions de formation hebdomadaires sur l'utilisation du dossier médical électronique sur la plateforme +zoom+, et l'accompagnement de tous les établisse-



ments de santé pour la mise en service du système». Ainsi et pour s'adapter aux nouvelles plateformes numériques mises en place dans le secteur, «un forum et un espace numérique seront mis à la disposition de l'ensemble des personnels de la santé, pour interagir et échanger les expertises et les propositions en vue de développer ces plateformes», précise le même responsable.

Une plateforme pour la gestion des archives administratives et médicales

Par ailleurs, M. Messaoudi a également souligné «la poursuite de la mise en place progressive de nouvelles plateformes», tout en annonçant le lancement, avant la fin de l'année, d'une plateforme pour la gestion des archives administratives et

médicales au niveau central et au niveau des établissements de santé.

Et dans cet ordre d'idée, M. Messaoudi a tenu à rappeler que le projet pilote mené à l'hôpital Mustapha Pacha pour la mise en service de cette plateforme est une expérience réussie. Concernant la cyber-sécurité des informations médicales en Algérie, le même responsable a affirmé qu'une batterie de mesures préventives a été prise dont l'hébergement de l'ensemble des plateformes dans des serveurs internes au niveau du Data center du ministère et la coordination avec les différents services spécialisés pour la protection des systèmes informatiques du secteur».

Renforcer la transparence

La transformation numérique

du Secteur de la santé en Algérie vise à «renforcer la transparence, à faciliter l'accès aux informations et à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens», a-t-il fait savoir. Dans cette optique, la numérisation de l'administration centrale a pour objectifs d'améliorer la gestion des ressources sanitaires, de renforcer le contrôle des établissements sanitaires et d'assurer une base de données à même de contribuer à la prise de décisions judicieuses et rapides», a-t-il précisé. A cet égard, M. Messaoudi a fait état de «40 plateformes numériques du secteur hébergées dans des serveurs au niveau d'un data center moderne au ministère de la Santé. Ce qui permet donc la gestion à distance des rendez-vous et du parcours du patient à l'intérieur de l'hôpital, des polycliniques et des urgences médi-

cales et la numérisation des rendez-vous de la radiothérapie, de la vaccination et d'autres services». L'utilisation effective de la numérisation dans le secteur de la santé a pour principal objectif de prendre en charge le patient, d'être à son service et de l'aider à bénéficier des différents services médicaux sans souffrance. Et l'Etat ne ménage aucun effort pour la prise en charge des dossiers des patients qui permettra de gagner du temps aussi bien pour le patient que pour le médecin, grâce à la plateforme numérique. C'est avec un CD et un numéro d'identification national, qu'on pourrait accéder aux dossiers médicaux et aux données relatives au parcours de soin du patient via son utilisation, et la plateforme numérique, dans l'ensemble du pays.

Saïd Ben

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Atteindre 160 000 tonnes de production

L'inspecteur du ministère de la Pêche et des produits halieutiques, M. Djamel Boulkheissaim, a bien évoqué la stratégie du secteur de la pêche maritime qui vise sur l'augmentation de la production des ressources halieutiques à 160 mille tonnes d'ici l'année 2030.

D'ailleurs, pas plus tard qu'avant-hier mardi, le ministre Ahmed Badani, lui-même, a rappelé la production de près de 120.000 tonnes de produits halieutiques fin 2023, dont 7.000 tonnes issues de l'aquaculture marine, ainsi que la création de 134 fermes aquacoles dont 77 en milieu marin et 57 en eau douce, ce qui a permis de peupler 16.000 bassins aquacoles. Hier, donc et en intervenant dans l'émission "L'Invité du matin «Dhaïf Essabah», de la Chaîne 1 de la Radio nationale, l'inspecteur du ministère de la Pêche et des produits halieutiques, M. Djamel Boulkheissaim, a expliqué que les hautes autorités du pays attachent une grande importance au secteur de la pêche maritime dans la perspective de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire. Encore faut-il reconnaître que c'est d'ailleurs, grâce aux mesures d'incitation

que les autorités du pays ont approuvées en matière d'accès à la pêche dans les zones en haute mer afin de développer l'activité aquacole, que cet objectif de production de 160.000 tonnes de produits halieutiques pourrait donc être atteint. Le même inspecteur du ministère de la Pêche et des produits halieutiques, a également tenu à souligner l'importation des moteurs de moins de 5 ans pour les navires de la flotte utilisés dans les activités de pêche. D'ailleurs, il y a, à peine, trois jours, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, avait indiqué que le ministère a instruit les Directeurs de wilayas de la Pêche d'entamer la réception des dossiers des intéressés par l'importation de ces équipements. Evoquant les incitations devant promouvoir la production, le ministre a rappelé que son secteur avait autorisé les professionnels de la pêche à changer l'activité de leurs navires de plaisance en pêche artisanale, suite à leur demande, tout en transmettant les dossiers des intéressés aux directions de wilayas. De plus, il a, en outre, ajouté que ces mesures témoignent de l'importance dont jouit le secteur et des

moyens déployés pour optimiser la performance et la production. Il faut bien faire remarquer que l'importation de moteurs de moins de 5 ans, permet aux professionnels et les propriétaires d'accéder aux zones de pêche pour augmenter la production nationale et réduire le coût de production.

Et l'effet immédiat est que cela se répercute directement et surtout, positivement sur les prix des produits de la pêche, indique l'invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale. D'autre part, et concernant le système de surveillance à distance des navires, l'invité du matin a estimé que ce dernier améliorerait la surveillance des navires du point de vue de la sécurité. Boulkheissaim a également mentionné que 82 institutions émergentes ont été dénombrées comme ayant obtenu une marque de projet innovant dans le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture. Laquelle contribue avec ses projets au développement de l'innovation et de la production nationale, en soulignant la fourniture de dix applications de services dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration du service public du secteur de la pêche maritime.

Saïd Ben

MOURAD EL BESSEGI, EXPERT FINANCIER, À L'EXPRESS :

L'Algérie cherche à diversifier son économie, mais cela prend du temps

L'expert financier, MEI Besseghi revient dans cet entretien, sur certaines mesures annoncées dans l'avant projet de loi de finances 2025. Il s'exprime également sur l'adhésion de l'Algérie à la Convention multilatérale pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS: LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2025 (PLF-2025), BASÉ SUR UN PRIX RÉFÉRENTIEL DU BARIL DE PÉTROLE À 60 DOLLARS, TABLE SUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE 4,5 % POUR LES ANNÉES 2025 ET 2026, AVANT DE RALENTIR À 3,7 % EN 2027. POURQUOI CE RALENTISSEMENT À VOTRE AVIS?

MEL BESSEGI: Je pense que le ralentissement de la croissance économique prévu pour 2027, après une période plus optimiste pour 2025 et 2026, et après avoir connu un taux de 4,1 % en 2023, authentifié par la banque mondiale, est un phénomène complexe que l'on peut expliquer par plusieurs facteurs largement interdépendants. Bien qu'il soit difficile de fournir une réponse assez complète, pour quelques hypothèses plausibles.

QUELLES SONT CES HYPOTHÈSES?

La première qui vient à l'esprit, résulte de l'épuisement des effets des mesures de relance :

En effet, Les mesures de relance mises en place pour soutenir l'économie en 2025 et 2026, comme les investissements publics, les réductions d'impôts ou les aides aux entreprises, pourraient avoir un effet temporaire. Une fois ces mesures épuisées et que l'effet du dopage soit terminé, la croissance pourrait ralentir. Il se pourrait également que des facteurs externes comme la reprise de l'activité économique mondiale après la pandémie ou une conjoncture favorable sur les marchés internationaux pourraient ne pas se maintenir à long terme. La seconde hypothèse, qui vient juste après, est liée aux contraintes structurelles de l'économie algérienne : Il est évident que la trop forte dépendance des revenus pétroliers fragilise les équilibres. Une baisse du prix du baril ou une diminution de la production pourraient freiner la croissance à moyen terme. Plus on s'éloigne dans le temps et plus les incertitudes sont pesantes et contrarient la qualité des prévisions. A cela s'ajoute l'absence de diversification économique. Malgré des efforts sur ce plan ces derniers temps et en particulier les facilitations et les mesures prises pour simplifier les procédures administratives pour soutenir la création et le développement des petites et moyennes entreprises, il n'en demeure pas moins que la transition vers une économie véritablement diversifiée prend du temps et nécessite des investissements importants. D'ailleurs, un des axes de développement fortement soulignait par le président de la république au cours de sa campagne électorale, est la diversification écono-



mique, notamment l'exploitation des ressources minières et le développement de l'économie numérique.

A juste titre, je suis convaincu qu'en l'absence de réformes structurelles plus denses et plus profondes, la croissance pourrait rester tributaire des fluctuations des prix des matières premières. Enfin, force est de reconnaître, la subsistance de quelques problèmes de gouvernance et un climat des affaires pas assez favorables, pour ne pas dire plus, qui peuvent entraver les investissements privés et la création d'emplois. La troisième hypothèse est relative aux facteurs externes : En tout premier lieu, la conjoncture internationale : Des chocs exogènes comme une nouvelle crise financière mondiale, une guerre commerciale ou une pandémie pourraient affecter négativement la croissance économique. Trop d'incertitudes règnent dans le monde actuel, les guerres et les conflits qui se multiplient, les crises financières qui se succèdent, les changements climatiques qui s'exacerbent, les tensions géopolitiques qui augmentent, remettant en cause tous les pronostics en termes de croissance. Le resserrement de la politique monétaire par les principales banques centrales pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêt et une appréciation du dollar, ce qui pourrait peser sur les exportations algériennes et augmenter le coût des importations. Ceci peut rajouter une couche supplémentaire. Face à cela, la prudence dans la détermination des prévisions est de rigueur, il me semble que c'est la démarche qui a été retenue.

LE CHEF DE L'ÉTAT A PRIS LA DÉCISION STRATÉGIQUE DE METTRE EN PLACE «L'AGENCE NATIONALE DES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET DE L'ÉTAT, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION». QUEL SERAIT LE RÔLE DE CETTE AGENCE?

L'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'État, de la prospective et de la planification est une nouvelle entité qui a été créée. Son rôle est crucial pour la gestion des finances

publiques et la planification à long terme du pays. Quels seraient ses principales missions ? Selon moi, on peut les lister ainsi en cinq points : Primo le suivi rigoureux des budgets : L'agence aura pour mission de suivre de près tous les sous-budgets et budgets sectoriels. Cela permettra d'assurer une meilleure transparence et une gestion plus efficace des finances publiques. Secundo en matière de prospective économique : L'agence sera chargée de réaliser des études prospectives pour anticiper les évolutions économiques et sociales à moyen et long terme. Ces études permettront d'ajuster les politiques publiques en conséquence.

Tercio sur la planification stratégique : En s'appuyant sur les résultats des études prospectives, l'agence contribuera à l'élaboration de plans stratégiques pour les différents secteurs de l'économie. Ces plans permettront de définir les priorités et d'orienter les investissements publics. Quarto à propos de la coordination des politiques publiques : L'agence aura un rôle de coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des finances publiques et la planification économique. Cela permettra d'assurer une cohérence entre les différentes politiques mises en œuvre. Quinto concernant l'amélioration de la gouvernance : En renforçant la transparence et la coordination, l'agence contribuera à améliorer la gouvernance économique et à lutter contre la corruption.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ASSIGNÉS À L'AGENCE NATIONALE DES GRANDS ÉQUILIBRES?

Les objectifs concernent à renforcer la transparence: En assurant un suivi rigoureux des budgets et en publiant des données économiques fiables. Améliorer la planification: En réalisant des études prospectives et en élaborant des plans stratégiques à long terme. Optimiser l'allocation des ressources: En orientant les investissements publics vers les secteurs les plus porteurs et renforcer la coordination: En assurant une meilleure coordination

entre les différents acteurs de la gestion publique.

L'impact de cette nouvelle agence pourrait être significatif pour l'Algérie, notamment en permettant de mieux gérer les ressources publiques: En optimisant l'allocation des budgets et en réduisant les gaspillages, d'accélérer la diversification économique: En identifiant les secteurs porteurs et en orientant les investissements en conséquence et d'améliorer la compétitivité de l'économie algérienne: En créant un environnement plus favorable aux entreprises et aux investissements.

DANS BEAUCOUP DE PAYS, CE TYPE D'INSTITUTION EXISTE AVEC CEPENDANT QUELQUES NUANCES ET CERTAINES DIFFÉRENCES. POUVEZ-VOUS NOUS EN CITER QUELQUES EXEMPLES?

Aux États-Unis par exemple, il y a le Congressional Budget Office (CBO) est un exemple bien connu. Il est chargé d'analyser les propositions de lois budgétaires et de fournir des estimations économiques à long terme au Congrès. En France: La Direction générale du Trésor est l'équivalent français. Elle est responsable de la gestion de la dette publique, de la préparation du budget de l'État et de l'analyse économique.

Au Royaume-Uni: L'Office for Budget Responsibility (OBR) est un organisme indépendant chargé de produire des prévisions économiques et d'évaluer la viabilité des finances publiques.

En Allemagne: Le Conseil des Sages (Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung) est un organisme consultatif qui fournit des analyses économiques au gouvernement fédéral. Ces institutions, bien qu'ayant des structures et des missions légèrement différentes, partagent un objectif commun qui est de contribuer à une gestion plus efficace et transparente des finances publiques. En Algérie, la création de cette agence s'inscrit dans une volonté de renforcer la gouvernance économique et de mettre en place une planification à long terme. Il reste à voir comment cette nouvelle entité sera mise en œuvre et quels seront ses résultats concrets.

L'ALGÉRIE ADHÈRE À LA CONVENTION MULTILATÉRALE POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALE. POUR QUEL OBJECTIF À VOTRE AVIS?

Il convient de préciser que c'est (OCDE) l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, qui est à l'origine de cette convention. L'Algérie est le 103ème pays à ratifier cette convention. Cette Convention multilatérale a pour objet la mise en œuvre de mesures relatives aux conventions fiscales pour

prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Elle permet aux gouvernements de modifier les conventions fiscales bilatérales existantes afin de mettre en œuvre les mesures relatives aux conventions fiscales élaborées dans le cadre de cet accord, sans qu'il soit nécessaire de consacrer des ressources à la renégociation bilatérale de chaque convention. Elle permet ainsi de lutter contre des situations où on exploite les insuffisances et les divergences dans lesquelles on effectue un transfert artificiellement des bénéfices vers des lieux où l'impôt est faible ou inexistant. Toujours selon cette institution les pertes annuelles découlant de ces situations se situeraient entre 4 et 10 % des recettes mondiales de l'impôt sur les sociétés, soit entre 100 et 240 milliards de dollars par an. L'adhésion de l'Algérie à la Convention multilatérale pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale est une décision stratégique qui vise plusieurs objectifs importants c'est de renforcer la coopération internationale: l'échange d'informations: Cette convention facilite l'échange d'informations entre les administrations fiscales des différents pays signataires. Cela permet à l'Algérie de disposer de données plus complètes sur les activités financières de ses résidents à l'étranger et de détecter plus facilement les cas de fraude fiscale. La lutte contre les paradis fiscaux: En rejoignant cette convention, l'Algérie s'engage à lutter contre l'utilisation des paradis fiscaux par les contribuables algériens pour dissimuler leurs revenus. Mais aussi améliorer la collecte des impôts pour lutter contre l'évasion fiscale: En renforçant la coopération internationale et en améliorant les outils de contrôle, l'Algérie peut réduire l'évasion fiscale et ainsi augmenter ses recettes fiscales. Assurer une plus grande équité: Une meilleure collecte des impôts permet d'assurer une plus grande équité fiscale et de réduire les inégalités. Améliorer l'image internationale de l'Algérie en démontrant un engagement en faveur de la transparence: En adhérant à cette convention, l'Algérie démontre sa volonté de lutter contre les pratiques fiscales préjudiciables et de promouvoir la transparence financière. Renforce la crédibilité de l'Algérie en tant partenaire économique: Une image internationale positive en matière de lutte contre la fraude fiscale peut attirer les investisseurs étrangers et faciliter les échanges commerciaux. S'aligner sur les normes internationales en harmonisant les pratiques fiscales: L'adhésion à cette convention permet à l'Algérie d'harmoniser ses pratiques fiscales avec celles des autres pays signataires et de se conformer aux normes internationales en matière de transparence fiscale. I. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE BLIDA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE MEFTAH
NIF : 000709185084714

Avis d'attribution provisoire des contrats

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics. L'établissement public hospitalier de Meftah informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales, relatif à l'Acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux repartis en Cinq (05) lots comme suit :

- > Lot N° 01 : Équipements de laboratoire.
- > Lot N° 02 : Équipements d'UMC.
- > Lot N° 03 : Équipements de chirurgie générale.
- > Lot N° 04 : Équipements de médecine interne.
- > Lot N° 05 : Équipements de gynéco obstétrique.

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les contrats ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants.

Désignation des lots	Soumissionnaires	Note Tech	Montant en TTC après correction
> Lot N° 01 : Équipements de laboratoire	SARL Celabo	95	6 351 625,00
> Lot N° 02 : Équipements d'UMC	Sarl Cnie Médical	87	2 825 060,00
> Lot N° 03 : Équipements de chirurgie générale	Sarl Power médical	68	6 902 000,00
> Lot N° 04 : Équipements de médecine interne	Eurl Ibn Sina	100	2 683 100,00
> Lot N° 05 : Équipements de gynéco obstétrique	Sarl Médicatech	90	10 662 400,00

Tous soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de l'affichage de cet avis d'attribution dans la presse.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
 Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BLIDA
 Département Maîtres d'Ouvrage



وزارة السكن و العمران و المدينة
 ديوان الترقية و التسيير العقاري
 لولاية البليدة
 دائرة التحكم في الجار المصارع

Réf.: N°...../D.G./2024N° d'identification Fiscale 197326350055035

BLIDA LEالبلدية

AVIS N° : 24..../2024

Résultat provisoire du Concours National D'architecture Restreint

Conformément aux dispositions des articles 40,73,74 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, en date du 13/10/2024, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture restreint paru dans les quotidiens "le Jeune Indépendant" et «الحقبة» en date du 19/09/2024, relatif à la mission étude et suivi y compris VRD de 300/900 Logements Publics Locatifs à Beni Tamou ilot (I), Programme au titre de l'année 2024 tranche (II) (2000 logts), wilaya de Blida, qu'après évaluation des dossiers de candidatures conformément aux critères du cahier des charges les résultats provisoire de la première phase de présélection sont comme suit:

Projet	Soumissionnaires présélectionnés
Portant la mission étude et suivi y compris VRD des 300/900 Logements Publics Locatifs à Beni Tamou ilot (I), W de Blida, Programme au titre de l'année 2024 tranche (II) (2000 logts)	1- GRP M.Z Désigns
	2- GRP ARCHI 24
	3- GRP TALEB EL KAID
	4- GRP SOLIDAIRE
	5- GRP ART GREAT DESIGN
	6- GRP GACEM+BACHIR
	7- BET CHEBLAOUI HACHMI
	8- BET ZEGHDANE YACINE
	9- BET LOUNIS
	10- BET PYRAMID
	11- BET OUADA AICHA
	12- BET ASTER
	13- SOCIETE BSCPAR GC
	14- GRP BATI-ART
	15- BET BEGGA
	16- GRP ARC ALLIANCE
	17- BET KALEM
	18- BET ARCHIMED

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de la résultat provisoire* dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres des dossiers de candidatures. La commission des marchés publics de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE



وزارة السكن و العمران و المدينة
 ديوان الترقية و التسيير العقاري
 لولاية عين الدفلى

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN-DEFLA

N°.../OPGI/SG/2024
 AIN-DEFLA, LE: ... OCT. 2024

الرقم:
 عين الدفلى، في:

Monsieur le Directeur Général
 de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Ain-Defla
 A
 Monsieur le gérant de l'entreprise - KIOUS MOHAMED -

OBJET : Mise en demeure N° 02
PROJET : 50/300 Logements promotionnel aides +12 logements promotionnels libres +01 local de commerces + conciergerie à AIN DEFLA (SITE HAY KHIAT) Programme 2021.
LOT : TCE y compris VRD.

- Vu le Marché N°19/2023 en date du 13/04/2023, contracté avec l'entreprise - KIOUS MOHAMED - pour la réalisation du projet 50/300 Logements promotionnel aide +12 logements promotionnel libres +01 local de commerces +conciergerie à AIN DEFLA (SITE HAY KHIAT) dans un délai de quinze (15) Mois.
- Vu l'ordre de service N° 01 (démarrage des travaux) en date du 25/04/2023.
- Vu l'envoi émanant par nos services techniques en date du 19/11/2023.
- Vu l'envoi émanant du BET charge du suivi en date du 09/04/2024.
- Vu la mise en demeure N° 01 établie par nos services en date du 14/04/2024.
- Vu l'envoi émanant du BET charge du suivi en date du 23/09/2024.
- Suite aux différentes visites effectuées par nos services techniques au projet cité ci-dessus, il a été constaté une cadence très lente des travaux avec un taux d'avancement des travaux ne reflétant pas les délais contractuelle consommés.

A cet effet, votre entreprise est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux et matériels nécessaire et travailler en système de double brigade afin de rattraper le retard enregistré et cela dans un délai de huit (08) jours à compter de la de réception date de parution de la présente mise en demeure, dans la presse nationale et le BOMOP.

Faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre de votre Entreprise.

* Copie Transmise à :
 BET: MAAZIZ HAMZA.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL M'GHAIER
DIRECTION DE LA CULTURE

NIF:422017000057007

Avis D'attribution Provisoire N°02/2024
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2024

Conformément aux dispositions des articles 82-65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, la direction de la culture de la wilaya d'el m'ghaier informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02 /2024 relatif au projet : Réalisation d'un siège de direction de la culture avec logement de fonction à El M'ghaier. Publiés dans le quotidien national al-tahrir en date : 19/09/2024 et l'express en date: 24/09/2024 qu'à l'issue de l'évaluation et analyses des offres, l'entreprise soumissionnaire figurant dans le tableau suivant :

Le projet	Enterprise	NIF	La note	Montant (D.A)	Délai	Obs
Réalisation d'un siège de direction de la culture avec logement de fonction à El M'ghaier.	Sarl Saadoudi construction	099830012223070	72	71.928.168,02	18 mois	Moins Disant

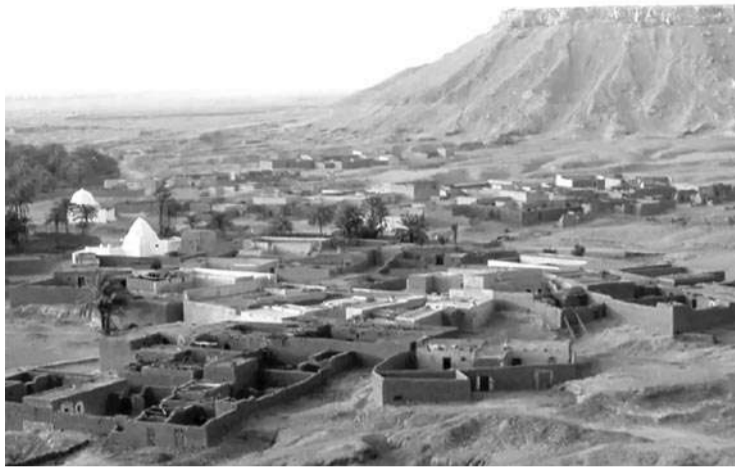
Les soumissionnaires intéressés ,sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière et pour leur communiquer les résultats par écrit.

Tout soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics d de la wilaya d'el m'ghaier dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis de la presse nationale ou dans le (BOMOB) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos, la date limite pour introduire un recours et prolongée au jour valable suivants.

EL-MENIAA

La bataille de Hassi-Sakka, un haut fait d'armes de la Révolution

Cette bataille fut menée par des militants infiltrés au sein des troupes de méharistes, qui ont répondu à l'appel de la direction du Front de libération nationale à prendre part à la lutte armée, en vue de déjouer le plan colonial tendant à séparer le Sahara du reste du pays.



La région d'El-Meniaa a marqué en lettres d'or, à l'instar des autres régions du pays, l'histoire de l'Algérie, confirmant l'adhésion de l'ensemble du peuple algérien à la Révolution à travers tout le territoire national. La bataille de Hassi-Sakka, un des hauts faits d'armes de la Révolution, a été livrée le 15 octobre 1957 par les Moudjahidine de cette région du Grand Erg occidental, relevant de la zone trois de la wilaya cinq (5) historique, contre les forces coloniales. Un jour mémorable qui rappelle la détermination du peuple algérien à mettre en échec les desseins du colonialisme

me visant à asseoir sa domination sur le Sahara algérien, le séparer du reste du pays et spolie ses richesses, a témoigné le Moudjahid Messaoud Ben Mohamed El-Ghouti. Cette bataille fut menée par des militants infiltrés au sein des troupes de méharistes, qui ont répondu à l'appel de la direction du Front de libération nationale à prendre part à la lutte armée, en vue de déjouer le plan colonial tendant à séparer le Sahara du reste du pays. Prêts à s'impliquer dans la

défense de l'intégrité territoriale du pays, ce groupe, ayant mis en place un plan pour neutraliser les troupes coloniales, mena en ce jour du 15 octobre 1957 leur assaut contre la force militaire coloniale, dont les éléments des services de transmissions et ceux de la garde, avant de mettre la main sur un lot important d'armes et de munitions. Cette action s'est soldée par la mort de 20 soldats français et la récupération d'un important butin d'armes, de dromadaires et de fonds.

Notant également la formation d'une nouvelle unité sous la conduite du Moudjahid Slimane Bensaâd, pour se déployer par la suite à travers le grand Erg Occidental, à El-Meniaa, Timimoun et Adrar.

Revenant sur cette bataille, le coordinateur de l'organisation des enfants de Chouhada, Ahmed Zebiri, a relaté qu'elle a été couronnée par la formation de troupes, sous le commandement du Moudjahid Slimane Bensaâd, chargées des liaisons, de l'armement et de la collecte de fonds, parmi lesquels figurait le Moudjahid Mohamed Boudouaya, issu de Zaouiet Debagh, auquel fut confiée les collectes des fonds pour l'achat d'armements destinés à approvisionner la lutte armée.

Prenant connaissance d'informations sur la présence de moudjahidine dans la région, les forces coloniales ont lancé, pour resserrer l'étau sur leurs mouvements, un large ratissage et une offensive à travers le grand Erg Occidental, appuyée d'une couverture aérienne, a poursuivi M. Ahmed Zebiri.

Et d'ajouter que des Moudjahidine furent emprisonnés et détenus au niveau des camps de détention d'El-Meniaa, Timimoun, Ouargla, Métlili (Ghar-daïa), dont certains allaient succomber sous la torture, alors que d'autres ont réussi à s'échapper, dont le Moudjahid Messaoud Benmohamed El-Ghouti, natif en 1930 de Cherouine (Adrar), et pour lesquels des peines de mort furent prononcées. Approché par l'APS, Dr. Abderrahmane Nouacer, de l'université d'Adrar, a affirmé que la bataille de Hassi-Sakka, une des épopées ayant marqué l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale, a contribué à la mise en échec des desseins du colonialisme français cherchant à diviser le territoire national et à séparer le Sahara du reste du pays.

Un objectif qu'il n'a pu atteindre, en dépit des cruels et barbares actes et atrocités qu'il a fait subir au peuple algérien, déterminé lui, armé d'une foi inébranlable, à défendre l'intégrité de son territoire, a souligné Dr. Nouacer.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES RURALES

Diverses manifestations à Ouargla et à Touggourt

Diverses manifestations ont été organisées, mardi dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, a-t-on appris des organisateurs. L'évènement a été marqué à Ouargla par l'organisation d'une exposition dédiée à la commercialisation des produits de la femme rurale au niveau du centre culturel islamique, à l'initiative de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), et ce avec la participation de 25 artisanes activant dans différents métiers, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Sakhi.

Parmi ces métiers figurent, le tissage, la couture, l'extraction des huiles végétales, la fabrication des produits de beauté ainsi que des modèles d'entreprises créées par des femmes qui ont réussi dans divers projets d'entrepre-

neuriant, notamment la fabrication d'aliments de bétails et l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-il expliqué.

Plusieurs femmes entrepreneures ont bénéficié de la formation, l'accompagnement et le financement de leurs projets dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour le renforcement de l'intégration de la femme rurale et de la femme au foyer dans l'économie nationale, a ajouté M. Sakhi.

Le programme comprend également l'organisation de sessions de formation destinées aux femmes désireuses de lancer leurs micro-projets, dont l'encadrement est assuré par des femmes entrepreneurs et des cadres relevant de l'agence de développement social (ADS), la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et la direction de la formation et de l'enseignement professionnels

(DFEP), a-t-il poursuivi. A Touggourt, une activité similaire s'est ouverte au hall de la commune du chef-lieu de wilaya. Inaugurée par les autorités locales, cette exposition a regroupé 53 femmes artisanes qui ont proposé une gamme de produits de l'artisanat traditionnel, à l'instar de la broderie, la vannerie, le tissage et les produits cosmétiques bio.

La cheffe de la cellule de la femme rurale à la conservation locale des forêts, Siham Babaarbi a, à cette occasion, fait savoir qu'un programme riche et varié comportant des cycles de formation au profit des femmes rurales dans certains domaines ayant trait à l'activité agricole, dont l'aviculture, l'aquaculture, l'apiculture, la culture des plantes médicinales et aromatiques, la fabrication de fromage et l'extraction des huiles végétales. Ce

programme qui englobe tous les acteurs, vise l'amélioration des capacités productives de la femme rurale et de la femme au foyer ainsi que le renforcement de leur rôle dans le développement socio-économique, a-t-elle souligné.

JIJEL

56 familles relogées à Ziama Mansouriah

Au total, 56 familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Ziama Mansouria (ouest de Jijel) ont été relogées lundi dernier, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Rachid Boufaroua. «Dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et de la mise en place de conditions de vie décentes, 56 familles ont été relogées dans des appartements neufs réalisés à la cité Azirou-Amor, dans la commune de Ziama Mansouriah», a précisé le même élu dans une déclaration à l'APS. Les opérations de déménagement et de relogement, qui se sont déroulées «dans de bonnes conditions d'organisation», ont concerné des familles qui vivaient dans des habitations vétustes situées dans plusieurs quartiers de la ville, comme la cité El-Tarcha, a-t-il ajouté. Pas moins de 80 autres familles résidant encore dans des habitations précaires dans différents quartiers de la ville seront relogées «après l'achèvement des procédures nécessaires», a encore indiqué M. Boufaroua, soulignant que les logements vétustes évacués ont été démolis, leurs terrains d'assiette devant servir à la réalisation d'autres structures publics.

KHENCHELA

Plus de 40 participantes à une exposition régionale des productions de la femme rurale

Plus de 40 exposantes ont pris part, mardi, à une exposition régionale des produits de la femme rurale, organisée par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) au centre de formation "Dar El Fellah", d'El Hamma (Khenchela). Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, accompagné de la directrice de la communication de la CNMA, Samia Kebbiche, représentant le directeur général de la caisse, ont présidé l'ouverture de manifestation qui a vu la participation de femmes rurales représentant les wilayas de Khenchela, d'Oum El Bouaghi, de Batna, de Tébessa et de Souk Ahras, qui ont mis en valeur leurs productions (produits agricoles, denrées alimentaires, huiles, miel, poterie et autres tapis traditionnels). Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali de Khenchela a déclaré que "les femmes rurales algériennes, en général, et celles de Khenchela, en particulier, ont prouvé à

maintes reprises qu'elles possédaient un niveau élevé de sagesse, de patience et de flexibilité qui leur a permis de transformer les conditions difficiles dans lesquelles elles vivent en opportunités assurant le bien-être de leurs familles et de leurs communautés". Le wali a réaffirmé, à cette occasion, "le soutien de l'Etat algérien à la femme rurale à travers l'appui du ministère de l'Agriculture et du développement rural, en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, ainsi qu'avec les coopératives œuvrant à regrouper les femmes rurales et à les soutenir, en leur facilitant l'accès aux crédits leur permettant de créer leurs projets". Le chef de l'exécutif local a appelé les femmes rurales à "continuer à relever le défi pour contribuer à la réalisation du développement agricole souhaité en tant qu'élément fondamental du développement économique du pays".

De son côté, Mme Kebbiche, a souligné que la CNMA a pris l'initiative d'organiser cette exposition régionale "dans le but d'encourager les femmes rurales de la région, et de les sensibiliser à l'importance de la formation, dans l'optique d'une autonomisation économique à même de contribuer au développement durable et d'assurer la sécurité alimentaire". La manifestation, qui s'est déroulée en présence de représentants de la direction des services agricoles (DSA), de la Chambre de l'agriculture de Khenchela, de la Banque nationale d'Algérie (BNA), de l'Institut national de formation professionnelle Hadi-Amrani et de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, a donné lieu à la distinction de dizaines de femmes rurales participant à l'exposition et à la remise de chèques bancaires à des agriculteurs affectés par les intempéries, en particulier par les chutes de grêle.

HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE

La carie dentaire, un problème de santé publique

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 3,5 milliards de personnes sont touchées par des affections bucco-dentaires dans le monde. Les caries non traitées des dents définitives constituent l'affection la plus courante.

Les maladies et affections bucco-dentaires, pourtant en grande partie évitables, sont à l'origine d'une importante charge de morbidité dans de nombreux pays et font ressentir leurs effets tout au long de la vie, en provoquant une gêne, des douleurs, des préjudices esthétiques, voire la mort. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 3,5 milliards de personnes sont touchées par des affections bucco-dentaires dans le monde. La carie dentaire reste un problème de santé bucco-dentaire majeur dans la plupart des pays industrialisés, puisqu'elle touche 60 à 90% des enfants scolarisés dans le monde. En effet, les caries non traitées des dents définitives constituent l'affection la plus courante. À l'échelle mondiale, on estime que 2 milliards de personnes souffrent de caries des dents définitives et 514 millions d'enfants de caries des dents de lait. En Algérie aussi, la carie dentaire compte parmi les maladies bucco-dentaires les



plus répandues. Les affections bucco-dentaires sont causées par un ensemble de facteurs de risque modifiables communs à de nombreuses maladies non transmissibles (MNT), notamment la consommation de sucre, le tabagisme et les mauvaises pratiques d'hygiène. La plupart des affections bucco-dentaires sont en grande partie évitables et peuvent être traitées à un stade précoce. La morbidité bucco-dentaire est due principalement aux caries dentaires, aux maladies parodontales, aux chutes de dents et au cancer de la bouche. D'autres affections bucco-dentaires importantes du point de vue de la santé publique sont les fentes labio-palatines, le noma (une

infection gangréneuse sévère commençant dans la bouche et qui frappe surtout l'enfant) et les traumatismes de la sphère bucco-dentaire. Compte tenu de l'urbanisation et de l'évolution des conditions de vie, la prévalence des affections bucco-dentaires continue à augmenter au niveau mondial, principalement en raison d'une exposition inadéquate au fluorure (dans l'eau potable et les produits d'hygiène bucco-dentaire comme le dentifrice), la disponibilité et l'accessibilité financière d'aliments à forte teneur en sucre et des difficultés d'accès aux services de soins bucco-dentaires communautaires. La commercialisation d'aliments et de boissons présentant une

forte teneur en sucre, ainsi que du tabac a entraîné une hausse de la consommation de produits qui contribuent à l'apparition d'affections bucco-dentaires et d'autres MNT. Les caries dentaires apparaissent lorsque la plaque dentaire qui se forme à la surface des dents transforme les sucres libres (tous les sucres rajoutés aux produits alimentaires par les fabricants, en cuisine ou par le consommateur, mais aussi ceux que contiennent naturellement le miel, les sirops et les jus de fruits) présents dans les aliments et les boissons en acides qui, au fil du temps, détruisent la dent. Un apport constamment élevé en sucres libres et une exposition inadéquate au fluorure sans élimination régulière de la plaque dentaire par le brossage des dents peuvent entraîner des caries, des douleurs, voire la chute de dents et une infection. Pour réduire la charge des affections bucco-dentaires, il est recommandé une alimentation équilibrée pauvre en sucres libres et riche en fruits et légumes, avec l'eau comme boisson principale, stopper la consommation de tabac sous toutes ses formes. Une exposition adéquate au fluorure est un facteur essentiel dans la prévention des caries dentaires. Le brossage des dents deux fois par jour avec un dentifrice contenant du fluorure (entre 1000 et 1500 ppm) doit être encouragé.

A.B.

SELON DES SCIENTIFIQUES Ralentissement de la rotation de la Terre

Notre planète serait en train de ralentir selon une étude de scientifiques s'appuyant sur les relevés sismologiques de la Terre. Si notre planète ne cesse de tourner sur elle-même depuis plus de 4,5 milliards d'années, c'est grâce au phénomène d'inertie impliqué par le vide spatial : sans forces de frottement de l'air ou d'une quelconque atmosphère, un mouvement va se perpétuer selon la même trajectoire et la même vitesse. Cependant, ce modèle se fonde sur l'hypothèse que notre Terre serait une sphère parfaite, ce qui n'est pas le cas. Qui plus est, le noyau de la Terre, composé principalement de fer et de nickel, reste soumis à de nombreuses forces gravitationnelles provenant du manteau qui l'entoure, constitué des mêmes éléments, mais dans un état plus liquide. Sous l'effet du brassage du noyau externe, qui permet notamment de générer le champ gravitationnel de la Terre, le noyau de notre planète est en réalité en train de ralentir. C'est la conclusion tirée d'une étude menée par les scientifiques John Vidale et Wei Wang, qui ont constaté ce léger ralentissement en s'appuyant sur l'évolution de l'activité sismique de la planète au niveau des îles Sandwich en Amérique du Sud.

À l'heure actuelle, le noyau de la Terre tournerait donc à une vitesse légèrement inférieure à celle du manteau de la planète, qui devrait lui aussi progressivement ralentir. Autre conséquence directe : le noyau de la Terre serait en train de légèrement s'affaiblir du fait de sa vitesse plus faible. Mais heureusement, rien d'alarmant pour l'instant puisque ce ralentissement n'est de l'ordre que du millième de seconde, pas plus.

SELON UNE ÉTUDE

Les virus pullulent sur les brosses à dents et pommes de douche

Dans une étude publiée dans la revue *Frontiers in Microbiomes*, une équipe de l'Université Northwestern (Illinois - États-Unis) a analysé des échantillons provenant de brosses à dents usagées et de prélèvements effectués sur des pommes de douche. Les chercheurs ont identifié plus de 600 virus différents, chaque échantillon présentant une composition unique. Mais rassurez-vous, ces virus ne ciblent pas les humains mais les bactéries. Il s'agit de bactériophages, des virus qui infectent et se répliquent à l'intérieur des bactéries. Bien que peu connus, ces phages suscitent un intérêt croissant pour leur potentiel dans le traitement des infections bactériennes résis-

tantes aux antibiotiques. « Le nombre de virus que nous avons trouvés est absolument stupéfiant, déclare Erica M. Hartmann, chercheuse principale de l'étude. Nous avons découvert de nombreux virus dont nous savons très peu de choses et beaucoup d'autres que nous n'avions jamais vus auparavant. C'est incroyable de constater l'ampleur de la biodiversité inexploitée qui nous entoure, et ce juste sous notre nez. » Les chercheurs ont ainsi noté une prévalence de mycobactériophages, des virus qui infectent les mycobactéries responsables de maladies telles que la lèpre, la tuberculose et les infections pulmonaires chroniques. Cette découverte pourrait ouvrir

de nouvelles perspectives pour le traitement de ces infections.

« Les microbes sont partout, et la grande majorité d'entre eux ne nous rendront pas malades, continue Hartmann. Plus on les attaque avec des désinfectants, plus ils risquent de développer une résistance ou de devenir plus difficiles à traiter. Nous devrions tous les accepter. » La chercheuse déconseille donc l'utilisation excessive de désinfectants, qui pourrait favoriser le développement de résistances. À la place, elle recommande des méthodes d'entretien simples comme le nettoyage des pommes de douche avec du vinaigre ou du savon, et le remplacement régulier des têtes de brosse à dents.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES RURALES

Le soutien de l'Etat pour le renforcement des performances réalisées souligné

Le soutien qu'accorde l'Etat pour le renforcement des performances réalisées par les femmes rurales, ainsi que l'engagement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans l'accompagnement de leurs projets économiques et sociaux, ont été soulignés, mardi à Alger, à l'occasion de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des femmes rurales, organisée par le ministère de l'Agriculture, en présence de femmes rurales venues de différentes régions du pays.

Célébré le 15 octobre de chaque année, l'évènement, lancé par le directeur général de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture et du développement rural, Messaoud Bendridi, au niveau de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ISTAS) à Alger, a été organisé sous le thème : "la formation, clé de l'adaptation, de l'innovation et des

défis de la femme rurale pour un développement agricole durable". Messaoud Bendridi a insisté sur le rôle des instituts agronomiques dans l'accompagnement des femmes rurales dans le développement de leurs activités agricoles, notamment en matière de normes et de commercialisation de leurs produits.

La présidente de la cellule nationale d'encadrement des femmes rurales au niveau de l'Institut national de vulgarisation agricole (INVA), Nabila Khalfaoui, a souligné le rôle crucial de la formation dans le lancement, par les femmes rurales, de projets économiques et sociaux.

Elle a assuré du soutien de la cellule qu'elle préside, à travers ses antennes dans les 58 wilayas, aux femmes rurales, ainsi que celui apporté à cette catégorie de femmes par les chambres d'agriculture, des conservations des forêts, et les directions des services agricoles de

wilayas. Elle a annoncé que 90 femmes des wilayas de Béni Abbès, Laghouat et Tissemsilt ont bénéficié d'une formation sur les pratiques agricoles et la transformation des produits des arbres fruitiers, entre octobre 2023 et mars 2024. Cette journée a été une occasion aux participantes, venues de différentes régions du pays, de présenter leurs produits. Hassina, une informaticienne de Bouira, devenue savonnière, a réussi à vendre ses produits traditionnels en Chine, en Turquie et en France. Djamilia, également originaire de Bouira et spécialisée dans la production de pâtes à base de blé dur et d'autres céréales, et Hamida, apicultrice de Boumerdes, ont aussi partagé leurs réussites. Farah, d'Alger, s'est consacrée à la transformation artisanale de fruits et légumes, en privilégiant des recettes sans conservateurs ni arômes, destinées aux épicerie fines.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Harris remet en question la santé de Donald Trump

«Trump semble perdu, confus et comme figé sur scène», a commenté l'équipe de campagne de la démocrate, candidate à la présidentielle, en diffusant une vidéo de l'incident. Donald Trump, qui serait le plus vieux président américain à prêter serment en cas de victoire le 5 novembre, a répliqué aux interrogations par un message nocturne sur son réseau social, affirmant avoir obtenu des résultats «exceptionnels» à deux examens cognitifs distincts.

Donald Trump, qui serait le plus vieux président américain à prêter serment en cas de victoire le 5 novembre, a répliqué aux interrogations par un message nocturne sur son réseau social, affirmant avoir obtenu des résultats «exceptionnels» à deux examens cognitifs distincts. J'espère qu'il va bien» : Kamala Harris a de nouveau mis en doute hier la santé mentale de Donald Trump, après que son rival eut écourté la veille au soir une réunion de campagne, restant longuement sur scène à écouter ses chansons préférées. «Trump semble perdu, confus et comme figé sur scène», a commenté l'équipe de campagne de la démocrate, candidate à la présidentielle, en diffusant une vidéo de l'incident. Donald Trump, qui serait le plus vieux président américain à prêter serment en cas de victoire le 5 novembre, a répliqué aux interrogations par un message nocturne sur son réseau social, affirmant avoir obtenu des résultats «exceptionnels» à deux examens cognitifs distincts. «Je suis en bien meilleure santé que Clinton, Bush, Obama, Biden et, surtout, Kamala», a assuré l'ancien président

républicain de 78 ans, à trois semaines du scrutin. La scène étrange s'est déroulée lors d'un «town hall» - séance publique de questions-réponses avec des électeurs - organisé par le candidat à Oaks, en Pennsylvanie. L'événement, dans une salle apparemment mal climatisée, a été interrompu quand deux spectateurs ont successivement fait un malaise, nécessitant l'intervention de secouristes. «Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite tomber dans les pommes ? Levez la main s'il vous plaît», a alors ironisé Donald Trump. Puis, alors que la réunion de campagne n'avait commencé que depuis une demi-heure, le septuagénaire a suggéré : «Et si on se faisait un festival de musique ? (...) Arrêtons les questions, écoutons de la musique.»

«Instable»

Le républicain a demandé que soit diffusée sa «playlist» préférée, avec en premier lieu le ténor Luciano Pavarotti entonnant l'Ave Maria. Donald Trump est souvent décrit comme très attaché à ses listes de chansons favorites, qu'il aime faire passer dans son avion privé ou à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride. Mais ici, l'étonnement est venu du fait que le candidat n'a pas repris sa séance de questions-réponses. «Qui donc a envie d'entendre des questions ?» a-t-il tranché. La soirée électorale a donc pris un tour insolite durant plus de 30 minutes en musique, l'ancien président se balançant debout, son micro en main - une scène tournée en dérision par les démocrates. «C'était différent de d'habitude, mais cela a fini par être une excellente soirée !» a défendu Donald Trump sur son réseau Truth Social hier, accusant au contraire Kamala Harris d'avoir de «mauvais résultats médicaux». La candidate démocrate, qui fêtera ses 60 ans dimanche, a plusieurs fois accusé son adversaire dans la course à la Mai-



son-Blanche d'être «instable» mentalement. Son équipe agite les récits, parfois très confus, de Donald Trump lors de ses meetings de campagne comme autant d'illustrations d'un possible déclin cognitif du républicain. Le candidat balaie ces reproches d'un revers de main. «Je vous tiendrai au courant quand je perdrai les pédales, je pense vraiment que je serai capable de vous le dire», avait-il lancé à ses supporters.

Donald Trump a toutefois exclu de se représenter en 2028 en cas de défaite le 5 novembre, indiquant que cette campagne serait bien sa dernière. Lors de l'événement de campagne du milliardaire lundi, le public a notamment pu écouter Con Te Partiro d'Andrea Bocelli et Sarah Brightman, Hallelujah interprétée par Rufus Wainwright, Nothing Compares 2 U de Sinéad O'Connor, An American Trilogy d'Elvis Presley, Rich Men North of Richmond d'Oliver Anthony, November Rain de Guns N' Roses et, bien sûr, le tube disco incontournable des meetings de Donald Trump : YMCA des Village People. D'autres célébrités musicales, comme ABBA, Bruce Springsteen, Neil Young, Céline Dion et les Rolling Stones ont demandé au candidat répu-

blicain de cesser de diffuser leurs morceaux pendant la campagne.

Avec AFP

USA 2024 Dans l'Etat clé de Géorgie, le comptage manuel des voix suscite la controverse

En Géorgie, l'un des sept Etats clés qui devraient décider du sort de l'élection américaine du 5 novembre, des responsables électoraux républicains comme démocrates estiment que le décompte manuel pourrait semer la confusion car il est plus susceptible d'entraîner des erreurs. A quelques semaines de l'élection présidentielle américaine du 5 novembre, la Commission électorale de cet Etat a adopté en septembre une disposition controversée exigeant de chaque comté qu'il recompte à la main les bulletins de vote, en plus du comptage déjà effectué par les machines. Veronica Johnson, chargée d'organiser les élections pour le comté de Lee, estime que le dépouillement manuel ne devrait pas poser trop de problèmes, surtout dans son petit territoire. Mais l'enjeu n'est pas uniquement logistique. La Géorgie est l'un des sept Etats clés qui devraient décider du sort de l'élection. Et les nouvelles instructions ont été adoptées par une commission favorable à l'ex-président et candidat républicain Donald Trump, suscitant l'inquiétude du camp adverse. Disparités. Des responsables électoraux républicains comme démocrates estiment que ce décompte manuel est non seulement inutile mais qu'il pourrait aussi semer la confusion, en ralentissant le processus et car il est plus susceptible d'entraîner des erreurs. «Il est très probable que dans ces circonstances, il va y avoir des disparités» entre les deux types de comptage et qu'elles «seront utilisées par le perdant de l'élection pour tenter de prétendre qu'il y a quelque chose d'anormal», a récemment déclaré à CBS l'expert David Becker, fondateur du Center for Election Innovation and Research. Cette modification est d'autant plus notable que Donald Trump a été inculpé l'an dernier de tentatives illicites d'inverser les résultats de la présidentielle 2020 en Géorgie, après avoir appelé un haut responsable local pour lui demander de «trouver» les quelque 12 000 bulletins de vote à son nom qui lui manquaient pour remporter l'Etat.

L'ONU EXPRIME SES INQUIÉTUDES

La guerre au Soudan provoque un nouvel afflux de réfugiés vers le Tchad

Le Tchad a vu 25 000 réfugiés affluer du Soudan voisin pour échapper à la guerre au cours de la première semaine d'octobre, un record en 2024, et la situation est loin de se stabiliser après 18 mois d'un conflit d'une rare violence, alerte l'ONU. Le coordonnateur régional des Nations unies pour les réfugiés Mamadou Dian Balde estime que la barre des trois millions de personnes ayant fui le Soudan sera franchie dans les deux à trois prochaines semaines, a-t-il dit lors d'un entretien à l'AFP, lors de son passage cette semaine à Genève. On est «presque à trois millions», un «désastre» qu'il explique par l'intensification de la «brutalité» du conflit. Le Soudan est le théâtre depuis avril 2023 d'une guerre entre les Forces de soutien rapide (FSR) dirigées par le général Mohamed Hamdane Daglo et l'armée menée par le général Abdel Fattah al-Burhane, dirigeant de facto du pays. Insécurité alimentaire. Les deux camps ont été accusés de crimes de guerre, notamment d'avoir visé des civils et bloqué de l'aide humanitaire. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, quelque 26 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire sévère, et la famine a été déclarée dans le camp de Zamzam au Darfour. Quelque 11,3 millions de personnes ont été déplacées, dont 2 947 027 ont fui le Soudan, selon les derniers chiffres de l'agence de

l'ONU pour les réfugiés (HCR). Signe de l'intensification du conflit dans le Darfour, région dans l'ouest du Soudan, quelque 25 000 personnes - dont 80 % de femmes et d'enfants - sont arrivées dans l'est du Tchad du 1er au 7 octobre, le nombre le plus élevé cette année, selon M. Balde. C'est aussi bien plus que sur l'ensemble du mois de septembre, au cours duquel environ 20 270 personnes avaient fui au Tchad. Ce pays, parmi les plus pauvres au monde, accueille le plus grand nombre de réfugiés soudanais (681 944) mais les services de base pour les accueillir font défaut, explique M. Balde, tout en soulignant la générosité dont font preuve les Tchadiens. «Quand on voit 25 000 arrivées, c'est extrêmement énorme», insiste-t-il, appelant à un plus grand soutien de la communauté internationale. Le plan régional de réponse aux réfugiés pour 2024, évalué à 1,51 milliard de dollars, n'est financé qu'à hauteur de 27 %. «Ce n'est pas assez, parce que le nombre de réfugiés continue à grandir», assure le haut responsable onusien qui dit s'attendre «très malheureusement dans les prochaines semaines à avoir beaucoup plus de réfugiés au Tchad» en raison de l'intensification du conflit au Darfour mais aussi de «la baisse des eaux». Besoin de paix. Avec la fin de la saison des pluies, l'ONU espère elle pouvoir acheminer

davantage d'aide au Soudan si les parties en conflit le permettent. Plusieurs cycles de négociations ne sont pas parvenus à mettre fin aux combats. Fin août, suite à des discussions organisées par les Etats-Unis en Suisse, les belligérants ont pris l'engagement de garantir un accès sûr et sans entrave aux humanitaires sur deux routes clé. «Cela nous a aidé à sauver des vies humaines» mais «tous les engagements pris n'ont pas été respectés» et l'arrivée de l'aide reste «limitée», relève M. Balde, déplorant la persistance de «barrières au niveau administratif». Venu à Genève pour participer à la réunion annuelle du comité exécutif du HCR, il y a présidé une discussion sur le Soudan au cours de laquelle il a demandé le soutien des «acteurs du développement dès maintenant» pour aider les réfugiés soudanais dans la région à s'intégrer dans le marché du travail pour ne pas dépendre de l'aide humanitaire. «On demande à mobiliser les acteurs de développement pour compléter» l'aide humanitaire, a-t-il expliqué, tout en soulignant le besoin de paix au Soudan. Car penser que les déplacements de population vont se limiter au Soudan et à la région serait «une grosse erreur», ajoute-t-il : «il y en a de plus en plus qui viennent vers l'Italie, vers l'Europe, vers l'Afrique australe» et «il y en a qui vont aller vers les pays du Golfe également».

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

Chaud derby à Alger, l'OA pour confirmer

La cinquième journée de la Ligue 1 qui aura lieu ce week-end (vendredi et samedi), sera marquée par le chaud derby algérois qu'abritera le stade du 5 juillet et qui opposera l'USM Alger au CR Belouizdad. Il serait hasardeux d'émettre un quelconque pronostic sur cette confrontation entre les deux formations, tant est qu'ils veulent, toutes deux réussir un résultat probant pour pouvoir grappier des places dans le classement général. Certes, l'USM Alger qui revient fort, ces derniers temps, fera tout ce qui est de son possible pour réaliser un succès supplémentaire et avancer vers le podium. Les poulains de Nabil Maïloul savent ce qui les attend et souhaitent se donner à fond pour faire plaisir à leurs fans qui seront nombreux pour garnir les travées du stade olympique. Toutefois, ils auront en face, une équipe du Chabab blessée et qui souhaite se reprendre après la dernière déconvenue à domicile. Les gars de Laâkiba qui avaient été battus à Baraki par le MC El Bayadh ont une dette envers leurs fans et se feront tout pour l'emporter et entrevoir le bout du tunnel. Cependant, leur tâche sera difficile en l'absence de leur attaquant et buteur historique de l'EN, Islam Slimani sortit blessé lors du dernier match du championnat. Leader surprise de la Ligue 1,



pour y affronter le Mouloudia local. Les deux équipes ont des résultats irréguliers et cherchent donc à se relancer. Les Hamraoua partent avec les faveurs du pronostic, sachant que le match se joue chez eux, mais les Canaris sont capables aussi de créer la surprise et réussir un bon résultat. L'ES Sétif qui vit des hauts et des bas rencontrera le nouveau promu, l'ES Mostaganem, avec le désir de se reprendre et assurer les trois points du succès. De son côté, l'US Biskra cherchera à faire le plein at home face à la JS Saoura, dans un derby du Sud, sachant que les gars de la Saoura sont tout aussi décidés à se battre lors de ce match. Enfin, le match des mal-classés entre le MC El Bayadh et le NC Magra devrait revenir aux locaux qui avaient surpris le CRB, lors de la précédente journée, même si tout reste possible en football et que les visiteurs sont capables d'un sursaut.

Marouane A.

l'Olympique d'Akbou reçoit à domicile au stade de l'Unité Maghrébine l'ASO Chlef et tentera de l'emporter pour confirmer ses ambitions de jouer les premiers rôles, malgré le fait qu'elle a accédé cette saison seulement en ligue 1. Les protégés de Bouakaz doivent savoir, néanmoins, que la mission est délicate devant une équipe qui commence à retrouver ses repères en championnat et qui se dépla-

cera à Béjaïa pour réaliser un résultat positif. Le champion sortant, le Mouloudia d'Alger, lui, sera en péril étant donné qu'il se déplace à Khenchela pour croiser le fer avec l'Union locale, qui reste décidée à gagner pour avancer dans le classement. Le Doyen, qui voyage bien depuis la saison dernière, reste déterminé à revenir au moins avec le point du nul. Le CS Constantine qui reste dans le

groupe de tête après sa victoire face à la JSK, donnera la réplique au Paradou AC, en perte de vitesse et qui aura du mal à réussir un bon résultat lors de cette sortie.

LA JSK POUR UNE REMISE SUR RAILS

La JS Kabylie qui avait perdu les trois points de son match à domicile se déplacera à Oran

LE PROGRAMME :
Vendredi 18 octobre :
 AO-ASO (16h)
 USMK-MCA (16h)
 ESSS-ESM (18h)
 USMA-CRB (19h)
 MCEB-NCM (16h)
Samedi 19 octobre :
 CSC-PAC (16h)
 USB-JSS (17h45)
 MCO-JSK (19h)

JS SAOURA

Le DG la Benlakhdar suspendu une année

Le directeur général de la JS Saoura Mourad Benlakhdar et le chargé des médias du club Hoceini Abdelouahab, ont écopé d'une année de suspension chacun, et 200.000 DA d'amende, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). Benlakhdar et Hoceini sont sanctionnés par la commission de discipline pour "violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des instances sportives", précise l'instance chargée de la compétition sur son site officiel. Le DG de la JS Saoura et le chargé des médias du club sont désormais sous le coup d'interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football à partir du 14 octobre 2024", selon la même source.

D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi 14 octobre 2024, pour traiter les affaires des rencontres de la 4ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024, a infligé trois (03) mois de suspension dont un (01) mois avec sursis au joueur Boudra Lotfi (US Biskra), exclu pour "geste obscène portant atteinte à la dignité et à l'honneur". Il devra en outre s'acquitter d'une amende de 200.000 DA. Le joueur du CR Belouizdad Dumbia Arafat, exclu pour cumul de cartons lors de la défaite face au MC El Bayadh (2-3) est suspendu un match ferme plus 100.000DA d'amende. Une sanction qui le privera du derby contre



l'USM Alger prévu vendredi soir au stade 5 juillet pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis. Le joueur Merbah Messala (CSC) exclu pour cumul de cartons lors de la victoire en déplacement contre la JS Kabylie (3-2) a écopé d'un (01) match de suspension ferme plus 100.000DA d'amende. Par ailleurs, plusieurs club ont été sanctionnés financièrement pour diverses raisons entre autre, mauvaise organisation et utilisation de fumigènes. Ainsi, la JS Saoura devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe". L'ES

Sétif est sanctionnée d'une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes". Le MCA a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (1ère infraction). La seconde de 50.000 DA pour "mauvaise organisation au niveau de la main courante". Le CRB est sanctionné d'une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (récidive). Le NCM et la JSK ont écopé d'une mise en garde et devront s'acquitter de 100.000 DA chacun pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (1ère infraction). L'USB est sanctionnée d'une mise en garde et 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2ème infraction).

ELIMINATOIRES DE LA CAN-2025 (4E JOURNÉE)

Huit nations ont assuré leur qualification pour la phase finale

Huit pays, sur un ensemble de 23 (en plus du pays organisateur), ont validé leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, à l'issue de la 4e journée disputée dimanche, lundi, et mardi. Il s'agit de l'Égypte (Gr.C), l'Algérie (Gr.E), l'Angola (Gr.F), la RD Congo (Gr.H), le Cameroun (Gr.J), l'Ouganda (Gr.K), le Burkina Faso (Gr.L), et le Sénégal (Gr.L). L'équipe algérienne (Gr.E) a assuré une 7e participation de rang, en allant s'imposer à Lomé face au Togo (1-0). Les "Verts" ont réalisé jusque-là un carton plein, occupant confortablement le fauteuil de leader avec 12 unités, devant la Guinée-équatoriale (7 pts), qui a mis déjà un pied à la CAN-2025, en allant gagner à Monrovia face à la lanterne rouge le Libéria (2-1).

L'Égypte, septuple championne d'Afrique, a également assuré sa qualification, en s'imposant à Nouakchott face à la Mauritanie (1-0). A l'instar de l'Algérie, les "Pharaons" ont remporté leur quatre matchs (12 pts), devant le Botswana (6 pts), qui s'est relancé en battant petitement à la maison le Cap Vert (1-0). Les "Palancas Negras" angolais confirment leur retour au premier plan, en validant aisément leur billet pour le tournoi continental, pour la 10e fois de leur histoire, en s'imposant en dehors de leurs bases face au Niger (1-0). Avec quatre succès en autant de matchs, l'Angola devrait être accompagnée par le Soudan (7 pts), qui a renoué avec la victoire en battant une décevante équipe ghanéenne (2-0). Avec 2 points au compteur, les "Black stars" ghanéens auront besoin d'un miracle pour se qualifier.

L'OUGANDA DE RETOUR

La RD Congo, quatrième à la dernière CAN-2024 en Côte d'Ivoire, poursuit son sans-fautes en allant gagner à Dar Es-Salaam devant la Tanzanie (2-0), grâce à un doublé de Meschak Elia (87e, 90e+3). Dans le groupe J, le Cameroun du sélectionneur belge Marc Brys, a scellé sa qualification pour la 21e fois, à Kampala en s'imposant devant le Kenya (1-0). Les "Lions indomptables" avec 10 points, devançant les "Warriors" du Zimbabwe qui enchaînent un deuxième succès de suite, à domicile face à la Namibie (3-1). Le Kenya (3e, 4 pts) devra impérativement s'imposer en déplacement face au Zimbabwe, lors de la 5e journée, pour se relancer et rester en vie. L'Ouganda signe son retour à la CAN après avoir brillé par son absence lors des deux dernières éditions. Les "Cranes" sont allés gagner à Juba face au Soudan du Sud (2-1), ce qui leur a permis d'atteindre la barre de 10 points, devant l'Afrique du Sud (8 pts), qui s'est contentée du nul à Brazzaville face au Congo (4 pts). Le groupe L a livré son verdict avec la qualification du Burkina Faso et le Sénégal, qui occupent conjointement le poste de leader avec 10 unités, à la faveur de leur succès en déplacement respectivement face au Burundi (2-0) et le Malawi (1-0). Enfin, le champion d'Afrique en titre la Côte d'Ivoire, a raté l'occasion d'assurer sa qualification en s'inclinant, à la surprise générale, en déplacement face à la Sierra Leone (1-0). Il s'agit du premier revers des "Éléphants" depuis leur défaite concédée le 22 janvier dernier devant la Guinée-équatoriale (0-4), lors de la phase finale à la dernière CAN-2024.

ARGENTINE

Messi et l'Argentine cartonnent face à la Bolivie

Lionel Messi, en feu, a signé un triplé et deux passes décisives mardi à Buenos Aires pour s'imposer comme le principal artisan de la victoire de l'Argentine contre la Bolivie 6-0, en match d'éliminatoires zone Amérique du Sud pour la Coupe du monde 2026.

Le champion du monde 2022 a frappé trois fois (19e, 84e, 86e) et délivré deux offrandes à Lautaro Martinez (43e) puis à Julian Alvarez (45+3), face à des Boliviens largement privés du ballon et peu dangereux. Revenu récemment d'une coupure de deux mois en raison d'une blessure, l'ancienne légende du FC Barcelone, avait signé début octobre un doublé en MLS qui avait porté son palmarès à 17 buts et 15 passes décisives en championnat cette saison. A l'issue de la rencontre, il est apparu ému de cette belle soirée dans un stade Monumental comblé. "C'est très agréable de venir ici, de ressentir l'affection des gens, qui sont émus quand ils crient mon nom", a-t-il déclaré. "Nous apprécions tous le moment que nous vivons depuis des années et le lien avec les gens. Nous aimons être ici, jouer en Argentine avec tous ces gens, heureux pour tout cela et pour la victoire aussi." "Cela me touche, je veux en profiter, être heureux là où je suis, d'être avec mes coéquipiers. Malgré mon âge, quand je suis ici, j'ai l'impression d'être un enfant à cause des bêtises que je fais. Parce que je me sens à l'aise. Tant que je vois que je me sens bien et que je peux continuer à aider l'équipe comme je l'entends, nous continuerons à en profiter." L'Albiceleste est toujours en



tête (22 points) des qualifications régionales pour la Coupe du monde 2026 organisée par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, à trois longueurs de la Colombie qui l'a emporté mardi 4-0 face au Chili.

LES CONFIDENCES SUR SON AVENIR

A l'issue du match, l'octuple Ballon d'or a confié son immense joie de communier

avec le public en se livrant un peu sur son avenir.

"La vérité est que je n'ai pas fixé de date, ni de délai, je profite simplement de tout cela, je suis heureux d'être ici et de ressentir l'amour des gens parce que je sais que ça pourrait être mes derniers (matchs). Il me reste maintenant la fin de la saison (les playoffs de MLS avec l'Inter Miami, NDLR), puis commencer l'année en faisant une bonne pré-saison." "L'an-

née dernière, je n'en avais pas eu parce que nous avons beaucoup de déplacements d'un endroit à un autre, ce dont le club avait besoin, mais ce n'était pas une bonne pré-saison", a-t-il ajouté. "Je pensais beaucoup à la Copa (America) et c'est pour ça que j'ai pris très soin de moi et parfois c'est pire. Il faut bien terminer l'année et recommencer à préparer l'année, je vois étape par étape et je continue à en profiter jour après jour."

PORTUGAL

La grosse colère de Ronaldo contre l'arbitre

Le match nul concédé par le Portugal en Ecosse (0-0) mardi en Ligue des Nations a sérieusement irrité Cristiano Ronaldo. L'attaquant portugais a explosé de colère contre l'arbitre de la rencontre Lawrence Visser au coup de sifflet final. Déjà remonté contre plusieurs décisions au cours du match, il a éructé au moment où l'officiel a renvoyé les 22 acteurs aux vestiaires alors que le Portugal venait d'obtenir un dernier corner. L'ancienne star de Manchester United et du Real Madrid a proféré plusieurs insultes en sa direction ("shit") en faisant plusieurs gestes d'énervement avec ses bras. Il a aussi baissé ses deux pouces en s'adressant aux caméras pour

qualifier la performance de l'officiel. Il a continué à vitupérer pendant de longues secondes jusqu'à son retour aux vestiaires, sous les huées du public de Hampden Park. Visiblement un peu plus apaisé, il a diffusé un message mobilisateur sur X. "On continue ensemble", a-t-il écrit. Malgré ce résultat frustrant, le Portugal reste solidement accroché à la première place du groupe A1 avec trois points d'avance sur la Croatie et six sur la Pologne. Un succès en Ecosse aurait validé la place en quarts de finale même s'il faudrait un incroyable concours de circonstances pour ce ne soit pas le cas. Lors de cette rencontre très fermée, Cristiano Ronaldo

s'est procuré l'une des occasions les plus franches mais a manqué le cadre sur un centre de Joao Cancelo (30e). "Je pense qu'il manquait beaucoup de choses à l'équipe", a déclaré l'ailier Bernardo Silva à Sport TV+. "Nous n'avons pas attaqué aux bons moments, nous n'avons pas eu d'intensité avec le ballon, nous ne les avons pas attirés aux bons moments pour attaquer dans leur dos. Le Portugal a toujours la responsabilité et l'ambition de jouer de la même manière, de gagner. Bien sûr, nous avons une certaine confiance, nous voulons nous qualifier à la première place, mais bien sûr, nous repartons d'ici avec une certaine frustration."

MANCHESTER UNITED

Le club met fin au contrat d'ambassadeur de Ferguson

Manchester United et son co-proprétaire Jim Ratcliffe, dans une quête de limiter les dépenses du club ont décidé de mettre fin au lucratif contrat d'Alex Ferguson, en tant qu'ambassadeur mondial des "Red Devils", signé en 2013 et évalué à environ 2,16 millions de livres sterling annuels, a indiqué mardi le média local, The Athletic.

Aujourd'hui âgé de 82 ans, l'entraîneur écossais avait pris sa retraite il y a onze ans, après avoir remporté 38 titres majeurs en 26 ans de carrière sur le banc de Manchester United entre 1986 et 2013. Un bilan sans égal en Angleterre et qui avait fait de lui une véritable légende. Depuis sa retraite, Ferguson occupait la fonction d'ambassadeur mondial du club, dans le cadre d'un contrat évalué au moment de sa signature en octobre 2013 à environ 2,16 millions de livres sterling annuels, soit environ 2,6 millions d'euros d'après le taux de change actuel. "Lors d'une réunion en tête-à-tête à Old Trafford, le fondateur et PDG d'INEOS, Sir Jim Ratcliffe, a dit à Ferguson que le club

cherchait à réduire ses coûts et n'était plus disposé à prendre en charge ses rémunérations", a écrit le média en ligne. L'affaire a été réglée à l'amiable et Ferguson mettra fin à ses fonctions à l'issue de la saison sportive en cours, selon le journal qui cite des sources anonymes au sein du club. Manchester United s'est lancé dans une grande réorganisation interne, avec en outre des plans d'économie initiés à tous les étages du club. Cela fait suite à l'arrivée comme actionnaire minoritaire de Jim Ratcliffe, en charge des opérations liées au football, en février 2024. Les équipes du milliardaire britannique ont annoncé au personnel en juillet la suppression à venir de 250 emplois, selon The Athletic qui mentionne d'autres réductions des coûts (fin de certains déplacements gratuits pour le staff en marge des matchs, annulation de la fête de Noël, etc.). En septembre, Manchester United a annoncé des pertes nettes pour la cinquième année consécutive, à hauteur de 113,2 millions de livres (133,7M EUR) pour la saison passée, mal-

gré des revenus record. Malgré un mercato d'été dépensier, les "Red Devils" pointent à la 14e place de Premier League après sept journées.

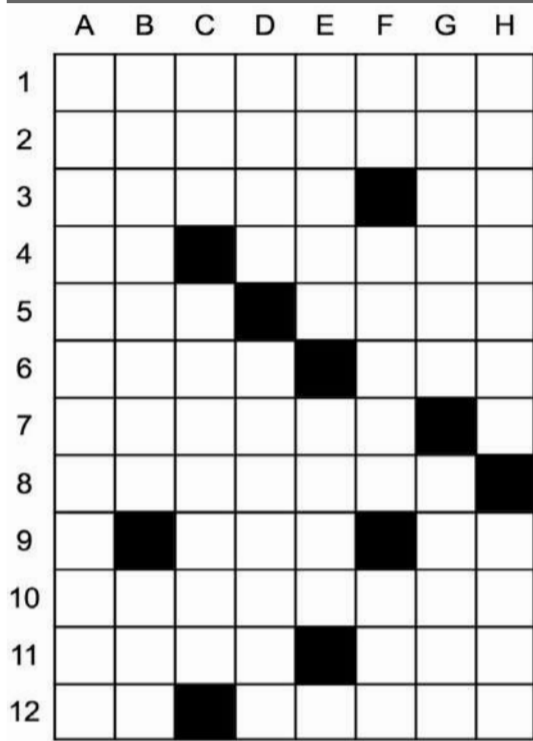
CANTONA SE DIT ULCÉRÉ PAR L'ATTITUDE DES DIRIGEANTS

"Je les jette tous dans un gros sac de merde." Comme à son habitude, Eric Cantona n'a pas mâché ses mots au moment de défendre Sir Alex Ferguson, légendaire entraîneur du club entre 1986 et 2013, dont le contrat d'ambassadeur de Manchester United a été cassé à l'amiable, dans le cadre d'une politique d'austérité. Il reste cependant directeur non exécutif et toujours le bienvenu pour assister aux rencontres. "Sir Alex Ferguson devrait pouvoir faire tout ce qu'il veut au club jusqu'à sa mort. Quel manque de respect. C'est totalement scandaleux. Sir Alex Ferguson sera mon patron pour toujours ! Et je les (les dirigeants de United) jette tous dans un gros sac de merde!", s'emporte celui qui a porté le maillot des Red Devils de 1992 à 1997.

AFFAIRE MBAPPÉ L'avocate du joueur va porter plainte

Ne rien laisser passer. Au lendemain des révélations de la presse suédoise autour d'une plainte pour viol et agression sexuelle contre Kylian Mbappé, l'attaquant français va riposter. Ciblé par les médias scandinaves même si la justice locale n'a jamais cité son nom d'une quelconque manière, Kylian Mbappé a choisi de laisser son avocate s'emparer du dossier. Interrogée ce mardi par TF1, Maître Marie-Alix Canu-Bernard a ainsi confirmé qu'elle allait rapidement déposer une plainte pour "dénouciation calomnieuse" afin de faire valoir les intérêts de son client dans toute cette affaire. Après avoir rappelé à plusieurs reprises que Kylian Mbappé estimait ne rien avoir à se reprocher, sa représentante a aussi assuré ne pas avoir reçu la moindre plainte jusqu'à présent. Dans ce même dossier, mais cette fois auprès de l'AFP, Maître Marie-Alix Canu-Bernard a expliqué plus en détails les raisons qui ont poussé son client à se lancer dans cette future procédure légale. "Il a préféré aller s'entraîner et a demandé à mon cabinet de ne pas laisser les choses en l'état, parce que c'est impossible de se laisser calomnier et diffamer de cette façon-là", a encore précisé l'avocate du capitaine de l'équipe de France. "C'est la raison pour laquelle nous allons déposer une plainte en dénonciation calomnieuse."

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- Hobby de pretty woman.
- Ce n'est pas le choix du cœur.
- Charge de dettes. Bout de gâteau.
- Devenu un homme du monde. Fond de bénitier.
- Il rétablit un certain ordre. D'une réception, il est accusé.
- Duchesse de l'Ouest. Architecte d'une pyramide parisienne.
- Offrir un ornement au chef.
- Disciples de Zénon d'Élée.
- De quoi tenir bon. Le premier cours de géographie.
- Elle est reçue à bras ouverts.
- Colorer. Construction en hauteur.
- Mention. Fruit sec.

VERTICALEMENT

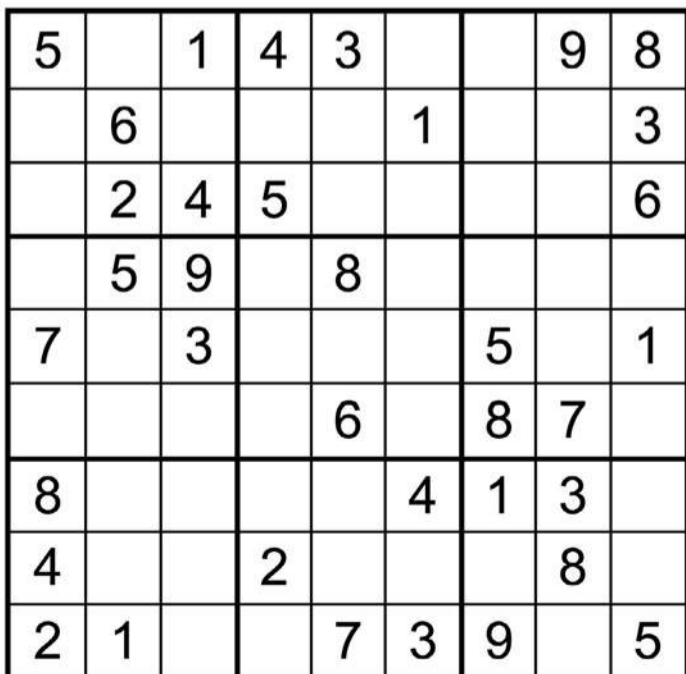
- Sans aucun détour.
- Comme un sommeil de marmotte. Baignoire rudimentaire.
- Cru. Impossible à acheter.
- Enceinte d'un enfant... Étendra.
- Juste une larme. Contenant adapté à son contenu.
- Ne pourra jamais remplacer une femme. Elle est mal en chair. Sur la boussole.
- Vieux commerce. Étoffe sans trame apparente.
- Qu'on ne peut justifier. Il chanta les exploits des vainqueurs à Olympie.

LES MOTS FLÉCHÉS

PARTIES DE SOULIERS	FLAÏRÉ	AIMÉE DE TRISTAN	IMPÔT SOCIAL	PASSÉ PAR LES MAINS DU CHIRURGIEN	COIFFURE FRISÉE
POURRIES	BRANCHE ÉPINEUSE	BON À JETER	IRLANDE GAÉLIQUE	BRUIT DE COUP	À LE
				ARRIVÉS AU MONDE	
S'ADRESSE AU CARDINAL					
BLUFFEUR				FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE	TIENT DE TENDRES PROPOS
FILIALE DE TF1		FAIRE UN TROISIÈME LABOUR			AFFEC-TUEUSES ET TACTILES
CLAMEUR DANS LES ARÈNES					
					OUI ANCIEN
					ACHEVA
SE DÉTÉ-RIORA PAR L'EFFET DU TEMPS (S')	CRÉATRI-CES D'UNE ŒUVRE				CENTI-LITRE ABRÉGÉ
					CROYANCE
D'UNE GRANDE PRECISION	RONGÉE PAR LES ÉLÉMENTS				
		BAR À BIÈRE	BOUTS DE SEINS	C'EST L'ÉGALITÉ	CHIFFRE
		BON VIN	HABIT À TAHITI	CAPABLE DE TOURS	CRI DE LA BREBIS
RECY-CLABLE					
MOULUES APRES LA GYM					
COLLÉ SERRÉ			D'UN ROUGE TRÈS PÂLE		
ACCES-SOIRE DE GOLF					
		IL N'EST PAS BIEN MALIN			
CÔTÉ OÙ L'ON VOIT LE JOUR POINDRE			RISQUÉE		



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACROSPORT AMBULANCE APPEL APTE CHOTT CIMETERRE CONNU DELIT
 EMECHE ENCERCLE ENCLOSE EVENEMENT GENESE GENOU GINSENG GUIPURE
 JEAN LECTEUR MORAL NANOMETRE ROUERIE SHOGUN STELE TREVE TRUQUAGE

N	A	E	J	L	G	S	G	E	E	C	T
E	A	C	R	A	E	E	H	L	H	O	N
L	G	N	R	R	N	C	E	O	G	N	E
C	N	A	O	O	E	T	T	U	G	N	M
R	E	L	U	M	S	T	I	E	C	U	E
E	S	U	E	Q	E	P	E	L	U	V	N
C	N	B	R	P	U	T	O	M	E	R	E
N	I	M	I	R	P	R	R	R	I	D	V
E	G	A	E	A	E	A	T	E	T	C	E

ACCUEILLI À LA SALLE MYTHIQUE D'EL ATLAS

Le 7^e Festival culturel international «L'été en musique» s'ouvre à Alger

Le 7^e Festival culturel international «L'été en musique», programmé du 15 au 20 octobre, s'est ouvert mardi à Alger, avec une soirée inaugurale des plus réussies, dédiée au patrimoine musical algérien et aux rythmes et à la musique africaine.

Accueilli à la salle mythique d'«El Atlas» au quartier de Bab El Oued sous le «slogan révélateur d'ambiance, de fusion et d'échanges culturels «Live The African Beat», ce 7^e Festival «coïncide également avec la tenue, pour la première fois à Alger du «CANEX WKND» (Creative Africa Nexus Weekend), a expliqué, lors d'un point de presse, le commissaire de ce festival et directeur général de l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), Abdellah Bouguendoura. Événement majeur initié par Afreximbank en 2020, avec pour but de promouvoir les industries culturelles et créatives africaines, «CANEX WKND» s'étalera du 16 au 19 octobre au Palais des expositions aux Pins maritimes à Alger, sous l'intitulé générique «Un peuple uni par la culture et créatif au service du monde». Pour sa 7^e édition, initialement prévue en juillet 2024, avant d'être reportée en signe de solidarité avec la Palestine et son peuple à Ghaza qui continue, à ce jour, à subir les agressions génocidaires et barbares de l'armée d'occupation sioniste, le Festival «L'été en musique» sera animé par des artistes algériens et étrangers venus, notamment de «Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad et Ouganda», a également tenu à préciser le commissaire de ce



7^e festival. Se déroulant sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 7^e Festival culturel «L'été en musique» a été ouvert par les artistes algériens, Areslane Bouras et Joe Batoury, ainsi que le chanteur sénégalais Didier Awadi, qui ont galvanisé le public présent. En présence du sous-directeur de l'inventaire des biens culturels, Abderrezak Baba représentant le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du commissaire de cette 7^e édition, Abdellah Bouguendoura, de membres de la mission diplomatique cubaine accréditée à Alger ainsi que d'artistes africains au programme de ce festival, Areslane Bouras a embarqué le public dans une belle randonnée onirique. Soutenu par Mokhtar Choumane au ney, Aâmmi Hocine au t'bel, Cherif Benmeghnia à la batterie, Rafik Kettani à la percussion, Omar Bouraï au violon et Rami

Bekhouché au clavier, Areslane Bouras a présenté «El Basma» (l'empreinte), un répertoire très riche qui restitue les œuvres de grandes figures du patrimoine algérien dans toutes ses régions. Parmi les pièces rendues, «Ya Dzayer» et «Fet elli fet», pour la région de l'Oranie, «El Herraz» et «Ana El Kawi» pour Alger, «Folklore kabyle», «Sobbar ach rach» pour le Chaoui, «Demâa» et «Amin, amin» pour le Sud algérien. Du haut de ses 25 ans de carrière, Joe Batoury a, pour sa part, marqué son retour après sept ans d'absence, durant lesquels il s'est forgé un nouveau style : l'«Afro Beat drums», apparaissant devant une table de Disc-Jockey entourée d'instruments de percussions, pour enflammer la salle avec des sons lourds et des rythmes binaires percutants, diffusés en boucle, sous un jeu de lumière intense et multicolores. Artiste à la

vision panafricaine de la musique, le Sénégalais, Didier Awadi, accompagné par les Congolais Jared au piano et Berléa au chant, les Gabonais, Ismael à la basse et Jason à la batterie, ainsi que l'Ivoirien Jean Stéphane au piano également, a galvanisé le public avec une prestation non-stop, aux enchaînements successifs sur des cadences aux grooves envoûtants. Le public s'est délecté sur des chansons à textes, à l'instar des deux pièces en hommages à Ismael Lo et Touré Kunda, «Africa» et «Emma» respectivement, «L'impertinent», «Dans mon rêve» ou encore «Mami Wata» et «Zamouna». Le 7^e Festival culturel international «L'été en musique» se poursuit avec au programme de la soirée d'aujourd'hui, l'Algérien venu d'Oran «Sultane Gnawa» et le Mauritanien, Monza Limam.

Han Kang, Nobel de littérature, vend plus d'un million de livres en quelques jours

Depuis que l'autrice sud-coréenne Han Kang a remporté le prix Nobel de littérature, ses œuvres connaissent un succès fulgurant en Corée du Sud. Selon trois grandes librairies du pays (Kyobo, Aladin et YES24), plus de 1,06 million de ses livres, y compris des e-books, ont été vendus depuis l'annonce de la récompense la semaine dernière. Cette explosion des ventes représente un phénomène inédit pour l'industrie du livre sud-coréenne. Han Kang, première femme asiatique à recevoir ce prestigieux prix littéraire, a été reconnue pour sa prose poétique qui aborde les traumatismes historiques et explore la fragilité humaine. Son roman «La Végétarienne», lauréat du Man Booker Prize en 2016, est particulièrement célèbre à l'étranger pour sa manière unique de traiter les thèmes de la transformation personnelle, des troubles mentaux et des tensions familiales. Les ventes de ses livres ont été multipliées par 1 200 par rapport à l'an dernier, selon Aladin, et ont également entraîné une hausse significative des ventes de la littérature sud-coréenne dans son ensemble, par un facteur de 12. Face à cette demande massive, des imprimeries ont travaillé intensivement pour répondre à l'afflux d'achats, créant une situation inédite pour l'industrie locale du livre.

Chasse aux fausses photos historiques créées par l'intelligence artificielle

Les images générées par intelligence artificielle (IA) sont devenues de plus en plus réalistes, brouillant ainsi la frontière entre réalité et fiction, surtout lorsqu'il s'agit de prétendues photographies historiques. Ces visuels, souvent en noir et blanc, imitent des moments marquants de l'histoire, comme des clichés d'anonymes ou de figures historiques, mais sont en réalité des créations artificielles. Leur diffusion sur les réseaux sociaux suscite de vives inquiétudes parmi les historiens et les experts en photographie, qui craignent une altération de la compréhension publique de l'histoire. Ces fausses photos peuvent recréer des scènes célèbres, comme l'assassinat de Lee Harvey Oswald ou l'explosion de la bombe d'Hiroshima, mais elles incluent également des événements jamais photographiés, comme des scènes de l'Antiquité romaine. Marina Amaral, spécialiste de la colorisation de photos anciennes, et l'historienne néerlandaise Jo Hedwig Teeuwissen, qui traque ces fausses images, sont particulièrement préoccupées par l'impact de ces créations sur la perception de l'histoire. Le principal risque réside dans la capacité de ces images à se fondre progressivement dans la masse d'archives visuelles disponibles, en particulier à mesure que la technologie s'améliore. Bien que les experts soient encore capables de repérer des anomalies, comme des erreurs dans les détails ou des compositions trop parfaites, ils craignent que, dans un futur proche, ces créations ne soient plus facilement discernables du réel. Cela pourrait non seulement semer la confusion, mais aussi amplifier la désinformation historique sur internet.

EN PRÉSENCE DE 85 ÉCRIVAINS ET POÈTES DE PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

Coup d'envoi des 15^{èmes} journées littéraires de Tébessa

Le coup d'envoi des 15^{èmes} Journées littéraires de Tébessa, organisées annuellement par la Maison de la culture Mohamed-Chebbouki, a été donné, mardi, avec la participation de 85 écrivains et poètes venus de plusieurs wilayas du pays. Le directeur de la maison de la culture de Tébessa, Mounir Mouissi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette édition est organisée, cette année, sous le slogan «Palestine, appui éternel à une cause». Cette 15^{ème} édition, dont le coup d'envoi a été donné par le

wali de Tébessa, Saïd Khalil, en présence d'un grand nombre d'écrivains, de poètes et d'artistes, durera trois jours et verra la participation de nombreux écrivains et poètes représentant 23 wilayas du pays, parmi lesquelles Ouargla, Skikda, Constantine, Annaba, Tizi Ouzou et Alger. «Les invités présentent leurs œuvres littéraires les plus récentes et mettront en exergue leurs textes dédiés à la cause palestinienne, que ce soit en poésie ou en prose», a indiqué M. Mouissi, ajoutant que cette

nouvelle édition se distingue des précédentes par l'organisation d'un concours de nouvelles sur «le meilleur thème traitant de la cause palestinienne». Les noms des auteurs des trois meilleures nouvelles, à rédiger durant les journées de cette manifestation culturelle, seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, a encore fait savoir le même responsable. De son côté, le chef de l'exécutif local, qui a salué, dans son allocution d'ouverture, le choix de cette période précise pour organiser cet évé-

nement qui coïncide avec le premier anniversaire du «Déluge d'Al Aqsa» (7 octobre) et la Journée nationale de l'émigration (17 octobre), a souligné que l'écriture est «une liberté et une responsabilité». La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la déclamation de plusieurs textes poétiques et littéraires dédiés à la cause palestinienne, avant qu'un hommage appuyé ne soit rendu aux regrettés Brahim Guersas et Ali Rezgui, journalistes de la radio régionale de Tébessa.



● Alger	33°
● Ouargla	39°
● Oran	29°
● Constantine	30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:27	12:33	15:45	18:14	19:35

AOUN REÇOIT LE PDG DE LA SOCIÉTÉ CHINOISE ELINC

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, hier hier à Alger, le Président directeur général (PDG) de la société chinoise ELINC, M. Li Li Gong avec lequel il a évoqué les moyens de développer la coopération bilatérale dans le secteur industriel, notamment dans les industries électroniques, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence d'une délégation de haut niveau accompagnant le PDG de la

société ELINC, filiale du Groupe CEC spécialisé dans les industries électroniques et les systèmes de protection électroniques, précise la même source. Lors de cette réunion, M. Aoun a suivi un exposé exhaustif sur la société chinoise, établie en Algérie depuis plus de 20 ans, et les moyens de développer la coopération bilatérale dans le secteur industriel, notamment dans le domaine des industries électroniques de base et des technologies de la communication. A l'issue de l'exposé, « le ministre a

salué la place, le niveau de maîtrise des technologies modernes et la contribution active de la société ELINC au développement de ces domaines en Algérie », ajoute le communiqué. Le ministre a, également, appelé à la nécessité d'intensifier les activités de la société en Algérie et d'aller vers la fabrication « de tout ce dont le marché algérien a besoin » dans le domaine électronique, outre l'établissement de partenariats industriels selon le principe gagnant-gagnant.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 17 OCTOBRE 2024 // N°926 // PRIX 20 DA

ELLE VEILLE AU GRAIN

L'ANP déjoue une tentative d'introduction de cinq quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 46 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 32804 comprimés psychotropes », indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

9 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP



ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise le communiqué de l'ANP. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP « ont arrêté 9 éléments de soutien aux

groupes terroristes dans différentes opérations », ajoute le communiqué. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 117 individus et saisi 33 véhicules, 102 groupes électrogènes, 63 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des

opérations d'orpaillage illécite ».

ARRESTATION DE 652 IMMIGRANTS CLANDESTINS

De même, « 20 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 70038 litres de carburants, ainsi que 105 quintaux de tabac et 41,07 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », note la même source. D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 165 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 652 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le communiqué de l'ANP.²

R.N

WILAYA DE BÉJAÏA

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUES

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, les éléments des unités du groupement de la Gendarmerie nationale de Béjaïa ont réussi à mettre hors d'état de nuire, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de résine de cannabis dans la commune de Seddouk, wilaya de Béjaïa, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la gendarmerie nationale de Bejaia. L'opération a été menée, suite à des informations parvenues aux agents de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Seddouk, faisant état de la présence d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de résine de cannabis, qui s'apprête à faire passer une cargaison de cette drogue au niveau du village de Tibouamouchine, dans la commune de Seddouk. Après investigation, les éléments de la gendarmerie ont réussi à localiser l'endroit où se trouvent les membres du réseau. Un plan a été mis en

place, ce qui a permis à l'interception d'une voiture de marque Renault Symbol immatriculée dans la wilaya de Béjaïa, à bord de laquelle se trouvaient quatre (04) individus, âgés de 24 à 34 ans, tous originaires de la wilaya de Béjaïa. Lors d'une fouille minutieuse des personnes en question et du véhicule, onze (11) plaques de drogue prêtes à la vente, dissimulées soigneusement sous le siège avant du passager, ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 207 000 DA provenant des recettes de la vente. Arrêtés puis conduits au siège de la gendarmerie pour la poursuite de l'enquête. Un dossier judiciaire a été établi dans cette affaire, et les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Par ailleurs, et selon le même communiqué, une personne a été arrêtée également une personne et la saisie 22 comprimés de psychotropes de type « Prégabaline » dans la

commune de Taskriout, wilaya de Béjaïa. En effet, Les faits de l'opération, suite à une patrouille effectuée par les agents de la brigade de sécurité et de recherche de la Gendarmerie nationale de Kherrata. Au niveau du village d'Aït Idris, commune de Taskriout, ils ont intercepté un individu de 32 ans, originaire de la wilaya de Béjaïa. Après une fouille minutieuse, ils ont découvert en sa possession 22 comprimés de psychotropes de type « Prégabaline » destinés à la vente, ainsi qu'une paire de ciseaux et un téléphone portable de marque Oppo Reno 8, en plus d'une somme d'argent estimée à 4 800 DA provenant des ventes. L'individu a été arrêté et conduit au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. Un dossier a été établi dans cette affaire et le suspect sera présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Précise la même source.

Idir M

SELON UN RESPONSABLE DE LA DAS

BÉCHAR SE PRÉPARE À ÉLARGIR SES HORIZONS AGRICOLES

Béchar se prépare à élargir ses horizons agricoles à 1.000 hectares, extensible à 3.300 hectares. La campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025 cible dans la wilaya de Bechar une superficie de 1.000 hectares (ha), extensible à 3.300 ha dans les zones d'épandage, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Parmi la superficie retenue de 1.000 ha, 340 ha sont consacrés à la culture du blé dur, 570 ha à l'orge, 59 ha à l'avoine et un (1) ha au blé tendre, a détaillé le premier responsable de la DAS, Abderrahmane Rahmouni.

LA DSA MOBILISE SES SEMENCES POUR BÉCHAR

Ces superficies seront étendues à 3.300 autres hectares dans les zones d'épandage, et ce à la faveur des pluies qui s'abattent régulièrement sur la région depuis le début du mois de septembre et aussi du remplissage des puits et autres retenues collinaires à travers plusieurs localités de la wilaya, a-t-il ajouté.

Pour la concrétisation des objectifs de cette campagne labours-semailles, une quantité de 1.501 quintaux de semences de blé dur, blé tendre, orge et avoine a été mobilisée par l'antenne locale de la Coopération des céréales et des légumes secs (CCLS), a-t-il signalé.

Les services techniques de la DSA s'activent à fournir les moyens et l'accompagnement nécessaires pour la réalisation des objectifs de cette campagne labours-semailles, en orientant les agriculteurs dans tous les domaines liés à l'amélioration et le renforcement de la production, a assuré le même responsable.

